Règlement de l’équitation

Règlement de l’équitation, version juillet 2021

Special Olympics Switzerland

Sommaire

1 Dispositions générales 4
1.1 Droit de participation 4
1.2 Sportifs avec un handicap sensoriel 5
1.3 Restrictions 5

2 Sports Equestres 6
2.1 Épreuves officielles 6
2.2 Règlement de la manifestation 6
2.3 Tenue vestimentaire 7
2.4 Equipement 8
2.5 Notes et évaluations 9

3 Organisation d'une compétition 9
3.1 Site de la compétition et installation – Exigences générales pour toutes les manifestations 9
3.2 Organisation d'une compétition 10
3.3 Divisioning 11

4 Monte anglaise 12
4.1 Glossaire 12
4.2 Tenue vestimentaire 12
4.3 Equipement 13
4.4 Position du cavalier 14
4.5 Dressage 15
Programme de dressage catégorie A: test 1 (pas – trot – galop) 21
Programme de dressage catégorie A: test 2 (pas – trot – galop) 22
Programme de dressage catégorie B: test 1 (pas – trot) 23
Programme de dressage catégorie B: test 2 (pas – trot) 24
Programme de dressage catégorie C: test 1 (pas) 25
Programme de dressage catégorie C: test 2 (pas) 26
4.6 Prix Caprilli 27
4.7 Saut d'obstacle 30
4.8 Equitation anglaise (classique) 33
4.9 Trail 36

5 Epreuves Western 41
5.1 Equitation western 44
5.2 Trail 46

6 Epreuves anglaises et western 53
6.1 Gymkhana 53
6.2 Pole Bending (slalom) 56

6.3 Barrel Racing (course de barils) ... 57
6.4 Figure 8 – huit de chiffre ... 58
6.5 Team Relays (course à relais) ... 59
6.6 Présentation en main (Showmanship) ... 60

7 Advancement ... 64

8 Divisioning ... 64
8.1 Philosophie ... 64
8.2 Critères de répartition ... 65
8.3 Maximum Effort Rule - Amélioration maximale des performances ... 65
8.4 Responsabilité du coach ... 66

9 Unified Sport ... 66

10 Règlement et application ... 66

11 Annexe ... 67

1 Dispositions générales

Special Olympics est le plus grand mouvement sportif mondial pour les personnes en situation de handicap mental[1]. La vision de Special Olympics Switzerland (SOSWI) est la valorisation, la reconnaissance et l'égalité des personnes en situation de handicap mental.

Special Olympics s'efforce de proposer aux sportifs présentant différents niveaux de performances des sports appropriés et adaptés à leurs capacités.

La philosophie sportive de Special Olympics se fonde sur deux principes centraux qui le distinguent fondamentalement des autres organisations sportives:

- Advancement – un développement progressif adapté aux capacités individuelles lors de l'entraînement et de la compétition.[2]
- Divisioning – la répartition des sportifs dans des groupes homogènes de capacités.[3]

Le fondement de la philosophie sportive de Special Olympics est l'«Article 1» de Special Olympics International (ci-après: SOI). Les documents complémentaires se trouvent sur https://www.specialolympics.org/sports.aspx. Au même endroit, se trouvent aussi d'autres documents tels que les «Sport Rules» et les «Coaching Guides».

Le règlement de l'équitation se fonde sur les règles officielles de la Fédération Équestre Internationale (FEI) qui sont consultables sur www.fei.org

Le règlement de l'équitation de SOSWI est basé sur les «Special Olympics Sports Rules for Equestrian» de SOI. Celui-ci se trouve sur le site d'internet de SOI (voir ci-dessus).

En cas de divergences ou de conflits d'objectifs par rapport aux règles de la FEI, les règlements de SOSWI et de SOI prévalent.

Ces derniers sont valables pour l'ensemble des compétitions d'équitation de SOSWI. Lors des compétitions et des manifestations internationales, les règles appliquées sont celles du pays organisateur, respectivement celles de SOI.

Tous les cas non prévus par le présent règlement sont traités par la commission ad hoc de SOSWI. Lorsque le règlement existe en plusieurs langues, la version allemande fait foi.

A des fins de simplification et de compréhension, le règlement est rédigé au masculin. Ainsi, quand il est question de sportifs, les sportives sont aussi concernées.

1.1 Droit de participation

Sont autorisées à participer aux compétitions de Special Olympics:

---

[1] Il s'agit de personnes en situation de handicap mental, présentant une perturbation de la capacité d'apprentissage, un trouble ou un retard de développement ou encore une anomalie du comportement.
[2] Voir chapitre 7
[3] Voir chapitre 8

- Les personnes en situation de handicap mental soit les personnes présentant une perturbation de la capacité d'apprentissage, un trouble ou un retard de développement ou encore une anomalie du comportement.
- Toute personne à partir de 8 ans.

Mais en principe les compétitions de SOSWI sont ouvertes à tous les sportifs. Ceci signifie que la participation ne présuppose aucune affiliation à une association, à un club ni aucune appartenance à une institution, à une école spécialisée ou à tout autre établissement.

D'autres dispositions s'appliquent aux sportifs présentant un handicap sensoriel (voir point 1.2).

1.2 Sportifs avec un handicap sensoriel

Les sportifs présentant un handicap sensoriel peuvent participer aux manifestations de Special Olympics. Lors de compétitions, si ces personnes ont besoin de soutien sous la forme d'un accompagnement par un guide ou d'une aide matérielle, elles doivent auparavant demander une autorisation à SOSWI. Délivrée par le Sports Coordinator du sport concerné, elle est valable pour toutes les compétitions. Le Sports Coordinator informe les Sports Officials de sa décision. Ces derniers véhiculent l'information lors des événements et la transmettent aux autres participants ainsi qu'aux coaches.

À tout moment l'autorisation peut être annulée par l'une des deux parties. Dans ce cas, une nouvelle évaluation de la situation doit avoir lieu.

1.3 Restrictions

Un petit pourcentage de personnes atteintes de trisomie 21 (syndrome de Down) (moins de 10%) présente une instabilité entre les vertèbres cervicales C 1 et C 2. Ce trouble, également appelé «instabilité atlanto-axiale» (ci-après : AAI), peut provoquer des accidents si la colonne vertébrale cervicale est exposée à des extensions ou à des flexions extrêmes.

Les sportifs atteints de trisomie 21 et d'AAI doivent se soumettre à un examen médical approprié, afin d'exclure le risque de compresser les vertèbres cervicales.

En 2015, SOI a publié de nouvelles règles qui définissent les conditions de participation aux événements de Special Olympics. Ainsi, les sportifs atteints de trisomie 21 et d'AAI ne peuvent en principe pas participer aux compétitions de Special Olympics, sauf si suite au premier diagnostic médical, un neurologue effectue un deuxième examen et informe le sportif ainsi que ses parents ou son tuteur des éventuelles conséquences. Le sportif et ses parents ou son tuteur doivent confirmer leur connaissance de la situation et donner leur accord à la participation par écrit, en apposant leur signature au document ad hoc.

Les sportifs qui ont déjà effectué un examen radiologique et qui ne sont pas atteints de l'AAI ne nécessitent aucun autre examen. Les sportifs atteints de trisomie 21 et qui, à partir du 01.01.2016, participent pour la première fois à une compétition de SOSWI doivent se soumettre à un examen tel que mentionné plus haut.

Des informations approfondies à ce sujet se trouvent dans l'article 1 des « Sport Rules » de Special Olympics (Addendum E - PARTICIPATION OF INDIVIDUALS WHO MIGHT HAVE SPINAL CORD COMPRESSION OR ATLANTO-AXIAL INSTABILITY).

Special Olympics exclut la participation des sportifs atteints de trisomie 21 et d'AAI ou de spinal cord compression aux compétitions de sports équestres.

2 Sports Equestres

2.1 Épreuves officielles

Les épreuves officielles proposées par SOSWI reprennent une série d'épreuves contenues dans le règlement international de SOI.

Épreuves officielles

Event	English/Western	CS	CI	BS	BI	A
Dressage	English	No	Yes	No	Yes	Yes
Prix Caprilli	English	No	No	No	No	Yes
Equitation Jumping	English	No	Yes	No	Yes	Yes
English Equitation	English	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
English Working Trail	English	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Stock Seat Equitation	Western	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Western Working Trail	Western	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Gymkhana – Pole Bending	Both	No	Yes	No	Yes	Yes
Gymkhana – Barrell Racing	Western	No	No	No	Yes	Yes
Gymkhana – Figure of 8	Both	No	No	No	Yes	Yes
Gymkhana – Concepts of Riding	Both	Yes	No	Yes	No	No
Gymkhana – Team Relays	Both	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Showmanship at Halter/Bridle	Both	No	Yes	No	Yes	Yes
Drill Teams	Both	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Unified Sports Team Relays	Both	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Unified Sports Drill Teams	Both	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes

2.2 Règlement de la manifestation

Les cavaliers femmes et hommes ne sont pas différenciés, tous les cavaliers sont jugés d'après leurs capacités.

- Tous les cavaliers doivent avoir participé à au moins 10 leçons d'équitations 6 mois avant le concours.
- Les inscriptions doivent être remises à l'organisateur dans les délais demandés, aucune inscription hors délai n'est acceptée.
- Les chiens ne sont pas acceptés sur les lieux de compétitions (sauf les chiens d'aveugles ou d'assistance).
- Une inspection de l'harnachement du cheval (selle, bride etc..) avant que le cavalier ne monte en selle est effectuée.
- En cas de dommage sur l'harnachement ou la perte d'un fer pendant l'épreuve, le cavalier peut soit continuer ou sur demande de son coach stopper son épreuve.

- Les bénévoles désignés par l'organisateur sont postés aux endroits stratégiques du manège afin de porter assistance aux cavaliers sans surveillance. Toute autre personne n'est pas admise dans le manège, sauf sur demande du juge où en cas de besoin.
- Toute aide apportée de l'extérieur du manège est sanctionnée par le juge. L'utilisation de matériel électronique permettant la communication entre le cavalier et une personne à l'extérieur du manège est strictement interdite.
- Des panneaux indicateurs sont autorisés pour les cavaliers malentendants. De manière à ce que l'aide soit toujours pareille, ils doivent être libellés comme suit:
  1 = pas
  2 = trot assis
  3 = trot enlevé
  4 = galop
  0 = reculer
  signal de stop universel = Halt
- Pendant les World Games, toutes les épreuves demandées par les juges doivent être traduites dans la langue du cavalier. Les ordres sont donnés par le coach ou une personne que le coach a autorisée.
- Pendant les World Games, les cavaliers montent les chevaux mis à disposition par l'organisation.
- Lors des compétitions ou les cavaliers n'ont pas leurs propres chevaux, il faut compter assez de temps pour que chaque cavalier puisse s'adapter à son cheval.
- Lors des compétitions où les cavaliers montent leurs propres chevaux, l'organisateur a le droit de demander la preuve d'un test de Coggins (test sanguin) négatif. Les chevaux doivent êtres en bonne santé, vaccinés et vermifugés. L'organisateur a le droit de prescrire un contrôle vétérinaire.
- Tous les cavaliers doivent monter le même cheval pendant toutes les épreuves de la compétition.
- Un cheval ne peut être partagé que par 2 cavaliers. Si tel est le cas, un seul des deux cavaliers peut monter dans le level A.
- Un changement de monture n'est autorisé qu'en cas de besoin pour des raisons de sécurité, si un cheval est malade ou s'il boite.
- Le vétérinaire officiel décide, sur demande d'un juge, si un cheval rempli les conditions de santé ou non pour être classé. Une telle décision peut aussi être prise par un juge ou l'organisateur.
- Si un cheval tombe malade pendant une épreuve, le cavalier n'est pas pénalisé, sauf s'il est évident que le cheval est tombé malade à cause de l'épreuve elle-même. Dans ce cas, c'est le juge qui décide de la sanction.
- En cas de plainte, l'organisateur demande l'avis du juge et du comité équestre. Leur décision fait foi.

2.3 Tenue vestimentaire

- La tenue doit être conforme au règlement équestre et doit être propre.
- Chaussures:
  a) Tous les cavaliers doivent porter des bottines, bottes avec semelles lisses et talons.

b) Les cavaliers qui doivent porter des chaussures spéciales à cause de leur handicap doivent fournir un certificat médical en même que temps que leur «profil du cavalier». Dans ce cas il est obligatoire d'avoir des étriers de sécurité.
c) Les cavaliers ayant un équipement de monte anglaise doivent avoir des étriers de sécurité de type Peacock, S-Steigbügel ou porter des Devonshire-Boots.

- Casque : tous les cavaliers doivent porter un casque homololgué SEI-ASTM ou TÜV/CE-EN ayant 3 points d'attaches. La mentonnière doit être attachée chaque fois que le cavalier est en contact avec le cheval.
- Numéros : les cavaliers doivent porter les n° de dossards de façon bien visible dans le dos aussi bien pendant l'échauffement que pendant les épreuves.
- Pendant les entraînements, les cavaliers doivent être correctement vêtus, porter le casque, des pantalons longs selon le règlement équestre. Il est cependant permis de porter des T-shirts à manches courtes ou la veste de cavalier.
- Il est obligatoire de porter la tenue de concours pendant la reconnaissance du parcours et pendant les cérémonies de remise de prix.

Les directives de l'habillement et de l'équipement se trouvent dans la section Western ou monte anglaise du règlement.

2.4 Equipement

- La selle doit être adaptée au cheval. Un équipement adéquat est fourni par l'organisateur en accord avec le propriétaire du cheval.
- Un cavalier a le droit d'utiliser sa propre selle, si celle-ci est adaptée au cheval. Pour ce faire, il devra le mentionner dans sa fiche d'inscription «profil du cavalier».
- Les selles personnelles doivent être agréées par l'organisateur et le propriétaire du cheval.
- Les brides doivent être adaptées au level et doivent être conformes au règlement. Dans les concours internationaux, nationaux et régionaux il est obligatoire de faire contrôler tous les mors.
- Les licols sont obligatoires pour toutes les épreuves de conduite à la main. Une longe doit être fixée au licol. Le licol peut être fixé sur ou sous la bride dans la mesure ou cela ne gêne pas l'utilisation du mors et des rennes.
- Les cavaliers ont le droit d'utiliser du matériel adapté à leur handicap sans encourir de pénalité (attention: le cavalier ne peut être attaché en aucun cas à la selle. Le matériel adapté doit être signalé lors de l'inscription sur la fiche «profil du cavalier».
- Matériel interdit (n'est valable que pendant l'échauffement et le concours):
  a) Enrênement ou rênes allemandes.
  b) Ajout d'une forme sur la selle – au cas où un cavalier à besoin d'une forme ajoutée sur la selle, celle-ci doit être mentionnée lors de l'inscription sur la fiche «profil du cavalier»
  c) Gamaches et bandages, sauf si ceux-ci sont requis dans le level ou si le cheval les porte toujours et que cela est demandé par le propriétaire.
  d) Œillères.
  e) Protège naseaux.

Les directives pour les catégories spéciales se trouvent dans la section monte anglaise et western.

2.5 Notes et évaluations

- Les points suivants (qui sont appropriés) ont une même valeur de jugement pour tous les levels:
  a) Equilibre du cavalier.
  b) Assise du cavalier.
  c) Apport d'aide.
  d) Capacité à suivre les instructions.
  e) Etiquette du manège et sécurité.
  f) Comportement sportif.
- Les résultats obtenus lors de la présentation du cheval ne sont pas évalués avec un score plus élevé que la manière dont ils ont été obtenus.
- Toute aide non autorisée par le cavalier ou la personne d'accompagnement est sanctionnée.
  a) La personne d'accompagnement n'a pas le droit de donner un ordre verbal ou une aide corporelle sauf en cas d'urgence.
  b) Une attention spéciale est accordée aux cavaliers malvoyants, malentendants ou physiquement fortements handicapés.
  c) Le coach n'a pas le droit d'être le conducteur du cheval ou la personne d'accompagnement de son cavalier.

Les directives pour les notes et évaluations des juges dans les catégories spéciales se trouvent dans la section english et western.

3 Organisation d'une compétition

3.1 Site de la compétition et installation – Exigences générales pour toutes les manifestations

- Un manège adéquat et aux normes de sécurité
- Un système de clôtures amovible pour délimiter la zone des spectateurs ou toute autre zone à fermer.
- Une zone spectateurs bien délimitée, assez éloignée des entrées et des sorties du manège.
- Système de haut-parleurs
- (Pendant l'épreuve) Un terrain d'échauffement assez éloigné, afin que les cavaliers qui effectuent une épreuve ne soient pas perturbés.
- Rampes ou escaliers solides pour monter (sur le cheval).
- Manèges avec des clôtures robustes et des portes solides, un bon drainage et un terrain plat et à niveau avec les mesures suivantes:
  a) Prix Caprilli: conseillé 60 x 20 mètres, minimum 20 x 40 mètres.
  b) Gymkhanas, dressage, Western Riding et Drill Team: 20 x 40 mètres.
  c) Working Trails, présentation en main (Showmanship), sections de monte (anglaise et Western): 20 x 40 mètres.
  d) Equitation Jumping: au moins 20 x 40 mètres.
  e)Terrains d'échauffement: si possible 20 x 40 mètres, ou une combinaison avec un périmètre de 85 mètres et au moins 20 mètres pour le côté le plus long.

f) S'il n'y a pas un terrain d'échauffement assez grand, il est possible d'utiliser le manège de la compétition. Dans ce cas, il faut prévoir un espace d'attente suffisant.

3.2 Organisation d'une compétition

- Avis et inscriptions:
  a) L'organisateur envoie un avis avec toutes les informations concernant la date, l'heure, le lieu, le délai d'inscription, les différentes catégories et autres données importantes.
  b) Les personnes qui souhaitent participer à la compétition doivent retourner le formulaire d'inscription avec le profil du cavalier dans les délais.
- Head Coaches Meeting (ou HOD – Head of Delegation):
  a) Avant le début de la compétition, l'organisateur fixe le jour et l'heure du Head Coaches Meeting, au cours duquel les participants ont la possibilité de se familiariser avec le terrain.
  b) L'organisateur est responsable de transmettre aux participants toutes les informations nécessaires afin de garantir une compétition sans problème.
  c) L'organisateur est tenu de répondre de manière exacte et détaillée à toutes les questions des participants.
  d) Si nécessaire, l'organisateur peut fixer un autre Head Coaches Meeting.
- Chevaux adaptés:
  a) Pour Special Olympics, il est essentiel que l'organisateur soit en mesure de fournir les chevaux pour les compétitions. Des chevaux adaptés constituent une condition primordiale.
  b) Sur la base des informations sur le cavalier (profil du cavalier), l'organisateur lui propose un cheval. Il est donc essentiel de compléter ce formulaire (profil du cavalier) avec diligence et attention. C'est au coach qu'incombe cette responsabilité.
- Entraînement:
  a) Si le cavalier ne se présente pas avec son propre cheval, il faut prévoir assez de temps pour qu'il se familiarise avec le cheval qui lui est attribué.
  b) Chaque cavalier est tenu de s'entraîner pour l'épreuve à laquelle il s'inscrit. L'organisateur doit donc mettre à disposition les éléments suivants :
    - Terrain d'échauffement.
      - Manège de dressage, pour les cavaliers qui participent aux épreuves de dressage et au prix Caprilli.
      - Accessoires lourds de Working Trails, pour les cavaliers qui participent à cette épreuve.
      - Eléments du Gymkhanas.
      - Il y a 2 sauts d'essai à disposition pour les participants à l'Equitation Jumping.

Important pour les coaches! Pendant l'entraînement, ils doivent décider de manière définitive et certaine si un cheval est adapté à son cavalier. Pour des raisons de sécurité, il est encore possible d'effectuer des changements de monture à ce stade. Après le test d'entrée, un changement de cheval n'est possible que si le cheval tombe malade ou boite.

3.3 Divisioning

Il faut s'assurer que tous les cavaliers participent aux compétitions selon leurs capacités. Les cavaliers ne sont pas « divisés » en fonction de leur sexe ou de leur âge mais selon leurs capacités. Selon le règlement sportif de Special Olympics, les groupes devraient être composés de 3 à 8 cavaliers.

- Définition :
  a) Accompagné (S) - le cavalier a besoin de l'aide de un ou deux accompagnants ou d'une personne guidant le cheval. Toute aide requise dans la zone de compétition entre dans cette catégorie.
  b) Indépendant (I) - le cavalier conduit son cheval seul, aucune aide ne doit lui être apportée durant les compétitions.
- Subdivision en catégorie/levels :
  a) Level A: pas, trot/jog, galop/lope. Uniquement pour les cavaliers indépendants. On attend du cavalier qu'il participe selon le règlement international.
    1) A - Le cavalier est capable d'effectuer toutes les données du programme.
  b) Level B: pas, trot/jog.
    1) BI - Le cavalier est capable d'effectuer toutes les données du programme.
    2) BS - Le cavalier est accompagné mais peut effectuer toutes les données du programme.
  c) Level C: pas
    1) CI - Le cavalier est indépendant.
    2) CS - Le cavalier est accompagné.

Première étape, la répartition

Selon leurs capacités, les cavaliers sont attribués à un groupe spécifique (CS, CI, BS, BI, A) afin de garantir que toutes les tâches de l'épreuve puissent être effectuée en toute sécurité. Les capacités sont déduites du profil du cavalier. Ce formulaire est complété par le coach avant l'événement et remis avec le formulaire d'inscription du cavalier. Le cavalier doit effectuer toutes les épreuves dans le même niveau.

Deuxième étape, le test d'entrée

Le test d'entrée n'est obligatoire que pour les compétitions internationales.

a) Il peut être exigé par l'organisateur (aussi au niveau régional).
b) Les styles de monte anglaise et western sont effectués, afin d'affecter le cavalier au bon groupe selon ses capacités.
c) Après l'entraînement et si le cheval est jugé convenable, tous les cavaliers effectuent le test d'entrée.
d) Toutes les épreuves sont adaptées à la subdivision de groupe indiquée dans le profil du cavalier.
e) Tous les tests d'entrée doivent être annoncés avant la compétition (Lors du Head Coaches Meeting, dans le manuel du coach, etc.).

f) Le rôle du juge est décisif à ce moment! Selon sa décision, les participants sont répartis dans le groupe le mieux adapté pour eux afin de pouvoir se mesurer à des cavaliers qui ont les mêmes capacités. Il est essentiel que le juge évalue avec précision les capacités des cavaliers et qu'il fasse la différence entre une prestation mauvaise, moyenne et bonne.

4 Monte anglaise

4.1 Glossaire

- «Sur la main» – Un cheval qui monte «sur la main» (bien encadré) accepte sans se braquer un léger contact des brides et suit avec la nuque, prend appui sur la main du cavalier et accepte l'aide des rênes. Un cheval qui avance en suivant la main n'oppose aucune résistance aux transitions et se montre docile face aux commandes du cavalier.
- Les transitions sont des changements d'allures et de rythme. Elles doivent être réalisées rapidement, avec fluidité mais sans brusquerie. Le cheval doit rester léger à la main, calme et garder un placer correct.
- Arrêt – A l'arrêt, le cheval doit rester attentif, immobile et droit, son poids réparti de manière égale sur les quatre membres. La position est caractérisée par les membres parallèles entre eux.
- Trot enlevé – Le cavalier s'enlève au trot sur une diagonale postérieur/intérieur/antérieur/extérieur (assis).
- Changement de pied – Au galop, c'est le membre antérieur intérieur qui débute la foulée. Lorsque le cavalier change de direction, le cheval doit changer le membre qui dirige, c'est-à-dire effectuer un changement de pied selon l'une des techniques suivantes:
  a) Changement simple: un changement est simple lorsque le cheval est paré au pas ou au trot et qu'il part au galop sur l'autre pied.
  b) Au pas ou au trot, il ne doit pas y avoir plus de 3-4 pas lors du changement.
  c) Changement de pied en l'air: un changement se dit en l'air lorsque le cheval inverse le galop pendant la phase de suspension. Les membres antérieurs et postérieurs changent simultanément.
- Changement de direction – Le changement de direction doit être effectué en s'éloignant de la clôture :
  a) Lors d'un changement de direction, le cheval doit adapter la flexion de son corps à la nouvelle direction.
  b) Le cheval doit rester rassemblé, obéir aux aides du cavalier sans modifier l'allure, le rythme ou la vitesse.
  c) Pendant un trot enlevé, le cavalier devrait effectuer un changement de pied.
  d) Au galop, un changement de pied devrait suivre.

4.2 Tenue vestimentaire

- Veste d'équitation courte et noire.
- T-shirt ou chemise d'équitation de couleur classique, blanc de préférence. Chemise de compétition officielle ou T-shirt style Oxford, à manches longues ou courtes.

- Cravate (plastron) ou col haut. Attention, ne pas oublier l'épingle pour la cravate et le plastron!
- Pantalon d'équitation normal ou jodhpurs. Teinte unie, blanc de préférence.
- Des gants sont souhaités.
- Les éperons sont autorisés, mais doivent être approuvés par le propriétaire du cheval.
- En cas de mauvais temps, les cavaliers peuvent se présenter avec une protection contre la pluie décente.
- En cas de température élevée (plus de 30 degrés), l'organisateur, avec l'approbation des juges, peut autoriser les cavaliers à se présenter sans la veste.
- Bottines/bottes avec semelles lisses et talons.
- Casque homologué conformément au chapitre 2.3.

4.3 Equipement

- Une selle anglaise doit être utilisée, mais il n'y a pas de genre de selle défini.
- Il est possible d'utiliser une cravache avec claquette, longueur max. 1 mètre. Les cravaches ne peuvent être utilisées qu'avec l'accord du propriétaire du cheval qui doit confirmer que le cheval est habitué à l'utilisation d'une cravache. Si le cavalier a une jambe paralysée, il faut lui attribuer un cheval docile qui avance facilement ou un cheval habitué à l'utilisation de la cravache.
- Etrier:
  a) Des étriers de sécurité sont souhaités.
  b) Le cavalier doit apporter ses propres étriers de sécurité et étrivière, sauf si l'organisateur en décide autrement et le communique avant la compétition dans le formulaire d'inscription ou le manuel du coach.
  c) Dans les compétitions internationales, les étriers personnels sont obligatoires.
- Harnachement (voir image « Verschiedene Trensen »):
  1. Mors brisé
  2. (a, b, c) Mors à double brisure
  3. Mors brisé à olives
  4. Mors Verdun
  5. Mors à aiguille
  6. Mors viennois
  7. Mors demi-spatule
  8. Mors Baucher
  9. Mors à canon droit
  10. Mors avec jouet
      a) Un bridon simple avec muserolle anglaise, allemande ou irlandaise est la règle.
      b) Un mors de filet est exigé.
      c) Tous les mors doivent être lisses et solides.
      d) Toutes les parties du mors qui sont dans la bouche du cheval (c.-à-d. embouchures)

peuvent être composées de 2 métaux/matériaux ou plus.

Verschiedene Trensen:

1. Wassertrense, einfach gebrochen.
2. (a, b, c) Wassertrensen, doppelt gebrochen.
3. Olivenkopftrense.
4. D-Trense.
5. Knebeltrense.
6. Wiener-Trense.
7. Knebel-Trense mit halbem Schenkel.
8. Wassertrense mit separaten Aufhängungsringen. (Baucher)
9. Wassertrense mit geradem Mundstück
10. Wassertrense mit beweglichem Mittelstück.

f) Les rênes sont fermées.

4.4 Position du cavalier

- Le cavalier doit avoir une prestance satisfaisante. L'assiette et la tenue de mains doivent être souples et détendus. Le cavalier doit donner l'impression qu'en cas de problème, il est capable de gérer la situation.
- Position de base:
  a) Regard dirigé droit devant.
  b) Epaules en arrière.
  c) Buste droit mais pas rigide ni cambré.
  d) Doigts positionnés avec le meilleur angle possible, selon les possibilités du cavalier.
  e) Talons droits ou descendus.
  f) Mollets et jambes en contact avec le cheval, légèrement derrière la sangle.
  g) Pointe des pieds dans l'étrier (ne doit pas être fixé à la sangle).
- Les mains:
  a) Les mains doivent être légèrement séparées et posées sur le garrot du cheval. Les «os» doivent avoir une inclinaison de 30° contre le bas de façon à ce qu'il y ait une ligne droite entre la bouche du cheval et le coude du cavalier.
  b) La tenue des rênes est pareille à celle de la monte classique. L'extrémité des rênes peut tomber à gauche ou à droite de l'encolure.
  c) Les rênes doivent être tenues à la même longueur.

- Position en mouvement:
  a) Au pas, au trot et au galop assis, le corps doit être incliné de 2-3 degrés par rapport à la verticale.

  b) Pendant le trot enlevé, le corps doit être incliné vers l'avant ou vertical.
  c) Pour le galop et le saut, le corps doit être incliné vers l'avant ou vertical.

4.5 Dressage

Epreuve	CS	CI	BS	BI	A
Dressage	Non	Oui	Non	Oui	Oui

Informations générales (dressage et prix caprilli)

- Position en mouvement:
  a) Le but du dressage est de trouver l'harmonie entre le développement du corps et les capacités du cheval. Cela fait du cheval un animal équilibré, souple, détendu et soumis mais il acquiert aussi de la sûreté, de l'attention et de la curiosité. Le cheval donne alors l'impression que les ordres donnés sont de sa propre volonté et c'est attentif et confiant qu'il se livre au contrôle de son cavalier.
  b) Tout au long de l'épreuve de dressage, le cavalier doit aspirer à maintenir le cheval «sur la main», un savoir qui atteste le travail constant et répété entre le cheval et le cavalier. Lors des compétitions où le cavalier monte un cheval prêté, un appui raisonnable est suffisant.

Site de la compétition et installation

- Le terrain du manège doit être aussi plat que possible et mesurer 20 x 40 mètres.
  Cela vaut pour l'intérieur du manège (clôture).
- La clôture doit être plus basse soit environ 30 centimètres. La partie de la clôture marquée par les lettres A/C doit être facile à déplacer, afin de permettre aux participants de rentrer et de sortir du manège. Les lettres A/C doivent être placées bien en vue à l'extérieur du manège.
- Les lettres doivent être placées à l'extérieur du manège.
- Toutes les lettres doivent être assez grandes et nettes pour être bien visibles de loin.

- Si les juges n'arrivent pas à distinguer les points exacts correspondant à chaque lettre sur le parcours, il faut les marquer par un poteau rouge ou une ligne rouge sur la clôture.
- La ligne médiane et les trois points D, X et G doivent être marqués le plus clairement possible. Sur le gazon, la ligne médiane doit être tondue plus court que le reste du manège. Sur le sable, la ligne médiane doit être enlevée.
- Il est possible de décorer le manège avec des fleurs et des zones vertes du moment que le cheval n'est pas distrait.
- Emplacement des juges:
  a) Minimum 1 juge (idéalement 2 juges) – un à la lettre C et l'autre à la lettre B ou E.
  b) S'il n'y a qu'un juge, il doit se placer à 5 mètres de la fin du manège à la lettre C.
  c) Une clôture séparée doit être mise à disposition de chaque juge. Le juge doit avoir une bonne vue sur le manège, position surélevée au besoin. Le juge se tient en dehors du manège.

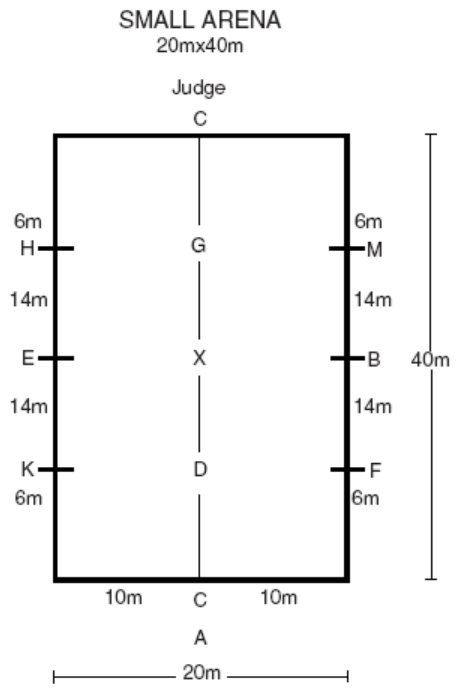

Evaluation:

- Avant d'attribuer les notes, il faut estimer pour chaque partie de l'exercice si elles ont été réalisées de manière insuffisante (4 ou moins) ou suffisante (5 ou plus).
- La précision (raisonnable) doit être un facteur que si l'imprécision permet d'esquiver la difficulté de l'exercice.
- Un exercice qui doit être effectué à un endroit précis du manège doit être effectué lorsque le corps du cavalier se trouve à cet endroit.

- Si un problème se manifeste une fois, le juge peut faire preuve de clémence. Des incidents répétés doivent être pénalisés plus sévèrement.
- Dans le cas d'une chute du cheval et/ou du cavalier, le cavalier est disqualifié. Toutefois, avec l'accord du juge, il peut terminer l'épreuve.
- Si le cheval quitte le manège pendant l'épreuve (les quatre sabots en dehors du manège ou du marquage du manège), le cavalier est disqualifié mais il peut, avec l'accord du juge, terminer l'épreuve.
- Si, à la fin de l'épreuve, le cavalier quitte le terrain d'une quelconque manière autre que celle prescrite, il est pénalisé.
- Le juge peut arrêter une épreuve et/ou permettre au cavalier de la reprendre depuis le début ou à partir d'un certain point si des circonstances inattendues surviennent qui interrompent l'épreuve.
- Après le signal de la cloche, le cavalier dispose de 90 secondes pour rentrer à cheval dans le manège. S'il ne s'exécute pas, le cavalier est disqualifié.
- On ne peut pas démander à un cavalier qu'il commence sa compétition avant l'horaire planifié, sauf s'il en a été averti 1-2 heures auparavant.
- Tous les exercices et transitions qui doivent être évalués par le/s juge/s sont marqués sur la feuille du juge. Chaque exercice reçoit une note allant de 0 à 10. La note la plus basse est 0 et elle est attribuée aux exercices «non effectués», c'est-à-dire lorsque pratiquement rien de l'exercice attendu n'a été effectué. La note la plus élevée est le 10.
- L'échelle de notation est la suivante:

10	excellent	5	suffisant
9	très bon	4	insuffisant
8	bon	3	assez mauvais
7	assez bon	2	mauvais
6	satisfaisant	1	très mauvais
		0	non effectué

- Pour la note finale et pour certains exercices difficiles et/ou souvent répétés, des coefficients sont attribués, c'est à dire que la note est multipliée par un coefficient. Les coefficients sont marqués sur la feuille du juge.
- Les notes finales sont attribuées après que le cavalier termine sa présentation dans les catégories suivantes :
  a) Assiette du cavalier : position, équilibre, motricité.
  b) Aides du cavalier : pertinences et coordination des aides
  c) Action: Autonomie, efficacité des aides, impulsion, régularité
  d) Conduite: capacité du cavalier à influencer la direction du cheval et la précision des figures.
- Après l'épreuve, lorsque les juges ont établi la note finale, les points sont reportés sur les feuilles des juges, avec les notes présentées comme suit:
  a) Les notes sont multipliées par les coefficients correspondants puis additionnées.
  b) Les pénalités pour les fautes commises pendant l'épreuve sont ensuite soustraites sur la feuille du juge.
  c) La note finale pour la classification est obtenues par la somme de tous les points.

d) Lorsqu'il y a plusieurs juges, c'est la note finale qui compte.
e) S'il y a deux ou plusieurs juges, le nombre de points de chaque juge est donné séparément, en plus de la note finale.
f) Dans toutes les épreuves, c'est le cavalier qui a obtenu le score le plus élevé qui gagne; le deuxième est celui qui a le deuxième score le plus élevé, etc.
g) Si deux cavaliers ont le même nombre de points, c'est le cavalier qui a la note la plus élevée dans la note finale qui est déclaré vainqueur.
h) Si le score est le même aussi pour la note finale, le juge peut vérifier les feuilles des juges et désigner un vainqueur ou déclarer l'égalité des points.

Allures:

- Arrêt
  a) A l'arrêt, le cheval doit redresser la nuque, encolure haute et tête légèrement inclinée par rapport à la verticale.
  b) Lorsque le cheval est «sur la main» et qu'un contact doux et léger est maintenu, le cheval peut prendre légèrement la main et doit être prêt à se rassembler à la moindre aide du cavalier.
- Le pas - Les allures suivantes sont acceptées:
  a) Le pas - Un pas régulier et souple. Le cheval doit se mouvoir avec de la détermination, même tranquille, et un rythme de 4 temps doit être visible. Les sabots postérieurs doivent se placer dans l'empreinte des sabots antérieurs. Le cavalier doit toujours avoir une relation souple avec les rênes.
  b) Marche libre sur de longues rênes abandonnées - Une phase de relaxation au cours de laquelle le cheval a toute liberté d'étirer sa tête et son cou vers l'avant et vers le bas.
- Le trot - Les rythmes suivants sont acceptés:
  a) Le trot - Il s'agit là d'un rythme entre le trot rassemblé et le trot intermédiaire. Dans la mesure où le cheval n'est pas encore formé pour être à la rêne, il faut le mettre naturellement à un trot «élastique » pour qu'il ait de l'impulsion et de l'amplitude. Cela n'est pas encore considéré comme un trot de travail mais on doit distinguer la poussée de l'arrière-main.
- Le galop – les types de galop suivants sont reconnus:
  a) Galop – Il s'agit d'un rythme dans lequel le cheval se présente dans un bon équilibre et, restant «sur la main», il se porte en avant avec des foulées égales, légères et cadencées. On souligne l'importance d'un mouvement dont l'impulsion vient de l'activité de l'arrière-main.

Position et aides du cavalier:

- Tous les gestes doivent s'effectuer sans que l'aide du cavalier soit visible.
- Le cavalier doit être bien assis dans la selle et garder les jambes immobiles.
- Le haut du corps est souple, libre et droit.
- Les mains restent ensemble près de l'encolure, sans toutefois se toucher ou toucher le cheval. Les poings sont fermés sans être crispés, le pouce étant le point le plus élevé.
- Les coudes et les bras sont détendus près du corps.

- Le cavalier doit suivre les mouvements du cheval sans heurt et sans contrainte et se servir de ses aides discrètement.
- La tenue des rênes à deux mains est obligatoire.

Déroulement des épreuves de dressage:

- Annonce des épreuves:
  a) Toutes les épreuves de dressage et des prix caprilli de Special Olympics peuvent être annoncées et lues.
  b) Lorsque les épreuves sont annoncées, l'organisateur doit trouver une personne qui est responsable d'expliquer les épreuves au cavalier. Lors des World Games, le coach peut lire l'épreuve dans la langue maternelle du cavalier.
  c) Une erreur d'explication ou un retard dans l'explication ne donne pas d'excuse pour une éventuelle faute commise.
  d) L'explication de l'épreuve est donnée une seule fois comme elle a été décrite. Une explication supplémentaire de l'épreuve par le speaker peut être considérée comme une aide non-autorisée.
  e) Toute personne qui donne une aide supplémentaire non-autorisée doit savoir que celle-ci entraînera une disqualification, pour autant que cette aide ne soit pas une question de sécurité pour le cavalier.
- Le salut – Le salut se fait avec les rênes dans une seule main, le bras souple le long du corps et en inclinant la tête en avant.
- Ordres vocaux – L'emploi de la voix, de quelque façon que ce soit, y compris un ou plusieurs appels de langue, sont des fautes graves sanctionnées par au moins 1-2 points sur la note de l'exercice pendant lequel la faute a été commise.
- Faute:
  a) Lorsqu'une faute est commise (le cavalier va dans une mauvaise direction, il ne termine pas une figure, etc.), le cavalier est averti par le juge soit par un coup de cloche, soit par un coup de sifflet. En cas de besoin, le juge peut montrer au cavalier où il doit continuer sa figure ou bien où commencer la suivante. Le juge laissera alors le cavalier seul pour la suite de l'épreuve.
  b) Dans certains cas, le son de la cloche, lorsqu'il y a faute, peut perturber de façon inutile le cavalier pour la suite de son programme. Dans ce cas, la décision est laissée au juge de sonner ou non la cloche.
  c) Chez Special Olympics chaque faute, que la cloche ait sonné ou non, doit être sanctionnée comme suit:
     a. La première faute = 1 point.
     b. La deuxième faute = 2 points
     c. La troisième faute = 4 points.
     d. A la quatrième faute, le cavalier est disqualifié mais peut tout de même terminer son programme.
  d) Lorsqu'un cavalier commet une faute, (par ex. un trot léger au lieu d'un trot soutenu, ou que lors du salut il ne tient pas ses rênes dans une seule main), le barème expliqué plus haut est

appliqué. Celui-ci est aussi appliqué si un cavalier qui a terminé son programme ne quitte pas le paddock dans les règles de l'art.

e) Si un juge ne voit pas une erreur commise, la faute n'est pas comptée au cavalier. Le nombre de points obtenus par les fautes est soustrait du nombre de points total du cavalier.

Epreuves de dressage:

- Toutes les figures de dressage sont effectuées au trot assis ou enlevé selon les indications du programme. Si rien n'est prévu par le programme, le cavalier peut choisir de réaliser la figure au trot assis ou enlevé.
- Il faut accorder au moins 5 minutes de temps pour conclure une épreuve.
- Les programmes de dressages suivants sont utilisés par Special Olympics. Ces formulaires peuvent être utilisés comme feuilles de juge.

Programme de dressage catégorie A: test 1 (pas – trot – galop)

Nom du tournoi : Date :

N° départ: Nom du cavalier: Nom du cheval:

		Leçons	Exercice	Points	Remarques
1.	A X C	Entrée au trot, Transition au pas Arrêt, salut, rompre au trot De la main droite	Rectitude Immobilité Précision dans les transitions		
2.	M - F	De la paroi à la paroi (5 m, de mur à mur)	Précision Incurvation		
3.	Entre F et A	Galop à droite	Transition mouvement vers l'avant		
4.	E E	Cercle à main droite, 20m Ø 1 tour complet Piste à main droite	Précision Incurvation Equilibre		
5.	H	Transition au trot	Précision		
6.	B Avant B	Prendre le cercle à droite 20m Ø Trot enlevé, en laissant les rênes s'échapper de la main Reprendre les rênes, pas, Marcher droit	Précision Extension d'encolure (nuque à la hauteur du garrot), amplitude du pas, décontraction. Perméabilité du cheval Rectitude	Coef.2	
7.	A	Pas	Transition Mouvement vers l'avant		
8.	K - X – M M	Pas libre sur les longues rênes Pas	Extension d'encolure, relaxation du cheval	Coef.2	
9.	C	Transition au trot	Précision		
10.	H – K	De la paroi à la paroi (5 m, de mur à mur)	Précision Incurvation		
11.	Entre K et A	Galop à gauche	Précision, Incurvation Rectitude		
12.	B B	Cercle gauche, 20m Ø (cercle au centre) 1 tour complet Piste à main gauche	Précision Incurvation Rectitude		
13.	M	Transition au trot	Précision		
14.	E B	Tourner à gauche Tourner à droite	Courbe et incurvation		
15.	A X	Doubler dans la longueur Transition au pas Arrêt, salut	Rectitude Immobilité		

Quitter le manège au pas libre.

Impression d'ensemble	Points	Coeff.	Remarques
Assiette du cavalier (position, équilibre, motricité)		X2	
Aides du cavalier (pertinences et coordination des aides)		X2	
Action (Autonomie, efficacité des aides, impulsion, régularité)		X2	
Conduite: capacité du cavalier à influencer la direction du cheval et la précision des figures		X2	
Total des points maximum: 250 (manège 20 x 40)			

Sous-total:
Fautes:
Total des points: ☐

Signature du juge:

Echelle d'évaluation:

10	excellent	5	suffisant
9	très bon	4	insuffisant
8	bon	3	assez mauvais
7	assez bon	2	mauvais
6	satisfaisant	1	très mauvais
		0	non effectué

Fautes du programme:

Première faute:	- 1
Deuxième faute:	- 2
Troisième faute:	- 4
Quatrième faute:	disqualification

Programme de dressage catégorie A: test 2 (pas – trot – galop)

Nom du tournoi : Date :

N° départ: Nom du cavalier: Nom du cheval:

		Leçons	Exercice	Points	Remarques
1.	A X C	Entrée au trot, Transition au pas Arrêt, salut, Rompre au trot Piste à main gauche	Rectitude Précision Immobilité Transition Incurvation		
2.	E	Cercle à gauche, 20m Ø (cercle au centre) 1 tour complet	Précision Incurvation		
3.	Entre K et A	Galop à gauche	Transition Impulsion		
4.	A	Grand cercle de 20m Ø 1 tour complet	Précision Incurvation		
5.	Entre B et M	Transition au trot	Impulsion		
6.	C	Transition au pas	Précision Impulsion		
7.	H – X – F F	Pas libre sur les longues rênes Pas	Extension d'encolure, (nuque à la hauteur du garrot), amplitude du pas, décontraction		
8.	A	Transition au trot	Précision		
9.	E	Grand cercle de 20m Ø, 1 tour complet	Précision Incurvation		
10.	Entre H et C	Partir au galop à droite	Transition Impulsion		
11.	C	Prendre le grand cerle à droite, 20m Ø, 1 tour complet	Précision Incurvation		
12.	Entre B et F	Transition au trot	Transition		
13.	A X	Doubler dans la longueur Transition au pas, Arrêt, salut	Rectitude Précision		

Quitter le manège au pas libre.

Impression d'ensemble	Points	Coeff.	Remarques
Assiette du cavalier (position, équilibre, motricité)		X2	
Aides du cavalier (pertinences et coordination des aides)		X2	
Action (Autonomie, efficacité des aides, impulsion, régularité)		X2	
Conduite: capacité du cavalier à influencer la direction du cheval et la précision des figures		X2	
Total des points maximum: 210 (manège 20 x 40)			

Sous-total:
Fautes:

Total des points:

Signature du juge:

Echelle d'évaluation:

10	excellent	5	suffisant
9	très bon	4	insuffisant
8	bon	3	assez mauvais
7	assez bon	2	mauvais
6	satisfaisant	1	très mauvais
		0	non effectué

Fautes du programme:

Première faute:	- 1
Deuxième faute:	- 2
Troisième faute:	- 4
Quatrième faute:	disqualification

Programme de dressage catégorie B: test 1 (pas – trot)

Nom du tournoi: Date:

N° de départ: Nom du cavalier: Nom du cheval:

		Leçons	Exercice	Points	Remarques
1.	A X	Entrée au trot Transition au pas Arrêt, salut, Rompre au trot	Rectitude Précision Immobilité		
2.	C	Piste à main droite	Précision Incurvation		
3.	M	Trot	Extension d'encolure, relaxation du cheval		
4.	B B	Cercle à droit 20m Ø (cercle central) 1 tour complet Tout droit sur toute la piste	Précision Incurvation		
5.	Entre B et F	Transition au pas	Précision Impulsion		
6.	K – X – M M	Pas libre sur les longues rênes Pas	Extension d'encolure, (nuque à la hauteur du garrot), amplitude du pas, décontraction du cheval		
7.	C	Transition au trot	Précision Impulsion		
8.	E E	Cercle à gauche 20m Ø (cercle central) 1 tour complet Tout droit sur toute la piste	Précision Incurvation		
9.	A X	Doubler dans la longueur Transition au pas Arrêt, salut	Rectitude Précision Immobilité		

Quitter le manège au pas libre.

Impression d'ensemble	Points	Coeff.	Remarques
Assiette du cavalier (position, équilibre, motricité)		X2	
Aides du cavalier (pertinences et coordination des aides)		X2	
Action (Autonomie, efficacité des aides, impulsion, régularité)		X2	
Conduite: capacité du cavalier à influencer la direction du cheval et la précision des figures		X2	
Total des points maximum: 170 (manège 20 x 40)			

Trot: enlevé ou assis

Sous-total:
Fautes:

Signature du juge:

Total des points: ☐

Echelle d'évaluation:

10	excellent	5	suffisant
9	très bon	4	insuffisant
8	bon	3	assez mauvais
7	assez bon	2	mauvais
6	satisfaisant	1	très mauvais
		0	non effectué

Fautes du programme:

Première faute:	- 1
Deuxième faute:	- 2
Troisième faute:	- 4
Quatrième faute:	disqualification

Programme de dressage catégorie B: test 2 (pas – trot)

Nom du tournoi: Date:
N° de départ: Nom du cavalier: Nom du cheval:

		Leçons	Exercice	Points	Remarques
1.	A X	Entrée au pas Arrêt, salut Rompre au pas	Rectitude Précision Immobilité Impulsion		
2.	C H	Piste à main gauche Trot, marcher droit	Précision		
3.	A A – F	Cercle gauche, 20m Ø, 1 tour complet, Prendre la piste	Précision Incurvation		
4.	F B E	Transition au pas Tourner à gauche Tourner à droite	Précision Incurvation Impulsion		
5.	H	Transition au trot	Précision Impulsion		
6.	A A A – K	Cercle droite, 20m Øv, 1 tour complet Transition au pas Marcher droit	Précision Incurvation		
7.	K – H H	Pas libre sur les longues rênes, Reprendre les rênes Pas	Impulsion, extension d'encolure, (nuque à la hauteur du garrot), amplitude du pas, perméabilité des aides		
8.	C	Transition au trot	Précision Impulsion		
9.	A X	Doubler dans la longueur Transition au pas Arrêt, salut	Rectitude Précision Immobilité		

Quitter le manège au pas libre.

Impression d'ensemble	Points	Coeff.	Remarques
Assiette du cavalier (position, équilibre, motricité)		X2	
Aides du cavalier (pertinences et coordination des aides)		X2	
Action (Autonomie, efficacité des aides, impulsion, régularité)		X2	
Conduite: capacité du cavalier à influencer la direction du cheval et la précision des figures		X2	
Total des points maximum: 170 (manège 20 x 40)			

Sous-total:
Fautes:

Signature du juge:

Total des points: ☐

Echelle d'évaluation:

10	excellent	5	suffisant
9	très bon	4	insuffisant
8	bon	3	assez mauvais
7	assez bon	2	mauvais
6	satisfaisant	1	très mauvais
		0	non effectué

Fautes du programme:

Première faute:	- 1
Deuxième faute:	- 2
Troisième faute:	- 4
Quatrième faute:	disqualification

Programme de dressage catégorie C: test 1 (pas)

Nom du tournoi : Date :
N° départ: Nom du cavalier: Nom du cheval:

		Leçons	Exercice	Points	Remarques
1.	A X	Entrée au pas, Arrêt, salut Rompre au pas	Rectitude, Immobilité		
2.	C	Piste à main gauche	Courbe et incurvation		
3.	E E	Cercle gauche, 20m Ø, (centre du cercle) 1 tour complet, Marcher droit	Précision Incurvation		
4.	F – X – H	Diagonale au pas libre sur les longues rênes	Précision, extension d'encolure, (nuque à la hauteur du garrot),		
5.	H - C - M	Pas	Impulsion		
6.	M – F	De la paroi à la paroi (5 m, de mur à mur)	Précision Incurvation, impulsion		
7.	A – K – E E E	Cercle droite, 20m Ø, 1 tour complet, Marcher droit sur la piste	Impulsion Précision		
8.	M – X – K	Changement de main au pas	Précision Impulsion		
9.	A X	Doubler dans la largeur Arrêt, salut	Rectitude Immobilité		

Quitter le manège au pas libre.

Impression d'ensemble	Points	Coeff.	Remarques
Assiette du cavalier (position, équilibre, motricité)		X2	
Aides du cavalier (pertinences et coordination des aides)		X2	
Action (Autonomie, efficacité des aides, impulsion, régularité)		X2	
Conduite: capacité du cavalier à influencer la direction du cheval et la précision des figures		X2	
Total des points maximum: 170 (manège 20 x 40)			

Sous-total:
Fautes:

Total des points: ☐

Signature du juge:

Echelle d'évaluation:

10	excellent	5	suffisant
9	très bon	4	insuffisant
8	bon	3	assez mauvais
7	assez bon	2	mauvais
6	satisfaisant	1	très mauvais
		0	non effectué

Fautes du programme:

Première faute:	- 1
Deuxième faute:	- 2
Troisième faute:	- 4
Quatrième faute:	disqualification

Programme de dressage catégorie C: test 2 (pas)

N° départ: Nom du tournoi : Date :
Nom du cavalier: Nom du cheval:

		Leçons	Exercice	Points	Remarques
1.	A X	Entrée au pas, Arrêt, salut Rompre au pas	Rectitude Immobilité		
2.	C M – X – K K	Piste à main droite, Changement de main dans la diagonale au pas libre sur les longues rênes Pas	Précision, extension d'encolure, (nuque à la hauteur du garrot), amplitude du pas, rectitude Perméabilité des aides		
3.	A	Pas Tout droit toute la piste jusqu'à C	Impulsion		
4.	C	Cercle gauche, 20m Ø	Précision		
5.	H – X – F	Changement de main dans la diagonale au pas libre sur les longues rênes	Précision Impulsion		
6.	A	Cercle droite, 20m Ø , 1 tour complet	Précision		
7.	A – K – E E	Pas Tourner à droite	Précision Impulsion Incurvation		
8.	B	Tourner à droite, sur A	Guidage, Courbe		
9.	A X	Doubler dans la longueur Arrêt, salut	Rectitude, Immobilité		

Quitter le manège au pas libre.

Impression d'ensemble	Points	Coeff.	Remarques
Assiette du cavalier (position, équilibre, motricité)		X2	
Aides du cavalier (pertinences et coordination des aides)		X2	
Action (Autonomie, efficacité des aides, impulsion, régularité)		X2	
Conduite: capacité du cavalier à influencer la direction du cheval et la précision des figures		X2	
Total des points maximum: 170 (manège 20 x 40)			

Sous-total:
Fautes:

Total des points:

Signature du juge:

Echelle d'évaluation:

10	excellent	5	suffisant
9	très bon	4	insuffisant
8	bon	3	assez mauvais
7	assez bon	2	mauvais
6	satisfaisant	1	très mauvais
		0	non effectué

Fautes du programme:

Première faute:	- 1
Deuxième faute:	- 2
Troisième faute:	- 4
Quatrième faute:	disqualification

4.6 Prix Caprilli

Epreuve	CS	CI	BS	BI	A
Prix Caprilli	Non	Non	Non	Non	Oui

Informations générales voir section dressage.

Site de la compétition et installation

- Le manège doit être pareil que pour le dressage, de préférence avec les mesures de 20 x 60 mètres, au minimum 20 x 40 mètres.
- Obstacles:
  a) Les obstacles 1 et 2 doivent être placés sur la ligne A-X-C, avec le centre à 11 mètres de X précisément.
  b) La hauteur des obstacles 1 et 2 est de 45 centimètres.
  c) Les obstacles 3 et 4 doivent être placés sur la ligne B-X-E, à 2,5 mètres de distance de la clôture.
  d) La hauteur de l'obstacle 3 est de 60 centimètres.
  e) L'obstacle 4 est un oxer mesurant 60 centimètres de haut et avec une profondeur ne dépassant pas 60 centimètres.
  f) Les éléments les plus hauts de tous les obstacles (barres) doivent être placés sur des supports de barres conformes aux normes du saut d'obstacle.
  g) Les obstacles doivent être soignés, intacts et de couleur neutre.
  Ils peuvent être décorés avec goût par des fleurs, des buissons, etc.

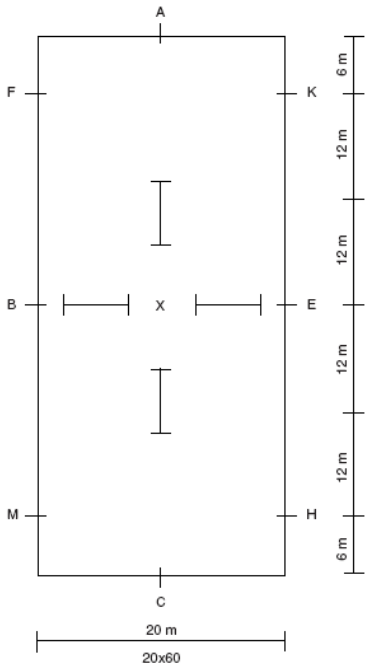

h) La largeur minimale d'un saut est fixée à 3 mètres.
La largeur maximale d'un saut est fixée à 3,6 mètres.

Evaluation

- Chaque exercice de l'épreuve est noté de 0 à 10 points, conformément à l'épreuve de dressage.
- Pénalité pour faute lors du saut:

1) Faire tomber/renverser un obstacle	2 fautes
2) Premier refus (dérobade)	3 fautes
3) Deuxième refus	3 fautes
4) Troisième refus	Disqualification, mais le sportif peut terminer l'épreuve.

- Erreur de parcours:

1) Première faute	1 point de pénalité
2) Deuxième faute	2 points de pénalité
3) Troisième faute	4 points de pénalité
4) Quatrième faute	Disqualification, mais le sportif peut terminer l'épreuve.
5) Recours à l'aide de la voix	2 points de pénalité

- Sur la feuille du juge, toutes les notes attribuées pour chaque exercice sont comptabilisées comme pour le dressage et les points de pénalité sont soustraits du total.

Prix Caprilli

- L'épreuve peut être lue à haute voix au cavalier. Concernant les règles pour la lecture, voir la section dressage.
- Le cavalier monte au pas de travail et au trot enlevé, sauf indication contraire.

Prix Caprilli A

Nombre maximum de points
200

Epreuve: **Date:**

Nom du cheval: **Nom du cavalier:**

N° départ:

		Leçons	Points	Coeff.	Total	Remarques
1.	A A-K-E-H-C	Entrée et arrêt direct, salut Rompre au pas de travail et tourner aussitôt à gauche, puis à droite après C				
2.	entre C-M A C	Trot de travail après A, trotter enlevé Doubler dans la longueur en deux boucles, aborder l'obstacle 1 à gauche et l'obstacle 2 à droite A main gauche				
3.	E B-M	Sur la volte du centre 20m Ø, sauter par-dessus l'obstacle 1 Trot de travail après C				
4.	C A	Doubler dans la longueur en deux boucles, aborder l'obstacle 2 à droite et l'obstacle 1 à gauche A main droite				
5.	E	Sur la volte du centre 20m Ø, sauter par-dessus l'obstacle 2				
6.	B-F A-K-E-H	Trot de travail après A, trotter enlevé Trot de travail, trotter assis				
7.	entre H-C M-B-F-A-K-E-H	Partir au galop de travail à droite Marche large tout droit jusqu'à C				
8.	après C F-A	Tourner à droite, sauter l'obstacle 3 Retour sur la piste à proximité de A, continuer jusqu'à E *(Sur la piste, se préparer à l'obstacle 1).*				
9.	entre E-H C M-X-K X	Trot de travail Pas Changement de main par la diagonale Arrêt, 6 sec. d'immobilité Rompre au pas de travail vers K				
10.	A	Trot de travail, trotter assis				
11.	entre M-C H-E-K-A-F-B-M	Partir au galop de travail à gauche Marche large tout droit jusqu'à C				
12.	après C K-A	Tourner à gauche, sauter l'obstacle 4 Retour sur la piste à proximité de A continuer jusqu'à B *(Sur la piste, se préparer à l'obstacle 1).*				
13.	entre B-M C E-X X	Trot de travail, trotter enlevé Pas 1/2 volte gauche 10 m Ø Arrêt, salut Quitter le manège au pas libre aux rênes longues				

Impression d'ensemble				
Aides (utilisation correcte des aides)		2		
Transitions (exactitude et maniabilité)		2		
Assiette et action du cavalier (style de monte, assiette correcte)		2		
Pureté de l'allure (décontraction et régularité)		1		

Autres remarques:

Sous-total:

Fautes:

Total des points:

Juge:

Signature:

4.7 Saut d'obstacle

Saut d'obstacle	C-S	C-I	B-S	B-I	A
	Non	Oui	Non	Oui	Oui

Informations générales

Le saut d'obstacle est une compétition de saut évaluée en fonction du style et de la technique d'équitation. L'évaluation porte principalement sur l'abord des obstacles, les sauts, le style, l'assiette correcte du cavalier et l'équilibre pendant les sauts.

Le chrono ne constitue pas une fin en soi dans cette épreuve. On évalue l'abord des obstacles et la correction de l'assiette du cavalier pendant les sauts. Le cavalier qui obtient le plus grand nombre de points remporte l'épreuve.

Catégories

- Les sportifs de catégorie C-I effectuent un parcours comprenant entre 4 et 8 obstacles. Les barres se situent à une hauteur maximale de 15 cm. On évalue la correction du tracé, l'abord des obstacles et l'assiette au-dessus des obstacles.
- Les sportifs de catégorie B-I effectuent un parcours comprenant entre 6 et 8 obstacles au pas et au trot. La hauteur maximale des obstacles s'élève à 30 cm. On évalue la correction du tracé, l'abord des obstacles et l'assiette au-dessus des obstacles. Les obstacles ne peuvent se composer de barres au sol ou de cavaletti.
- Les sportifs de catégorie A effectuent au galop un parcours comprenant entre 5 et 8 obstacles d'une hauteur maximale de 60 cm. Il est souhaitable de disposer entre 6 et 8 obstacles sur le parcours. On évalue la correction du tracé, l'abord des obstacles et l'assiette au-dessus des obstacles.

Règles de l'épreuve

1) Le chrono ne constitue pas une fin en soi dans cette épreuve.
2) Baguettes et éperons sont interdits ; leur utilisation peut cependant faire l'objet d'une dérogation auprès des organisateurs sur demande préalable au début du tournoi.
3) Dans la catégorie A, une fois que la cloche a retenti, le cavalier peut effectuer un cercle ou faire une volte avant d'entamer son parcours à proprement parler.
4) Dans la catégorie A, le cavalier peut effectuer un cercle ou faire une volte une fois le parcours terminé.

Terrain et agencement

1) L'arène doit évidemment être clôturée. Le manège doit avoir une dimension minimale de 20 x 40 m.

2) Les éléments supérieurs (barres) de tous les obstacles doivent être installés sur des supports conformes aux normes applicables au sport réglementé qu'est le saut d'obstacle.
3) Les obstacles doivent être entretenus, intacts et de couleur neutre. Ils peuvent être décorés à l'aide de végétation élégante (fleurs, buissons, etc.).
4) La largeur minimale d'un obstacle est normalisée à 3 m. La largeur maximale d'un obstacle est normalisée à 4 m.
5) Le parcours doit être agencé simplement, en ligne droite dans la longueur ou le long des murs du manège et sur les diagonales. Par ailleurs, le parcours doit comporter un changement de main par la diagonale.
6) La partie centrale d'une barre de sol est peinte d'une autre couleur.
7) Le plan du parcours doit être communiqué à l'avance afin de permettre aux cavaliers de s'entraîner. En outre, il doit être proposé aux sportifs de visiter à pied le parcours en amont de l'épreuve.
8) Le cavalier qui obtient le plus grand nombre de points remporte la compétition. Les notes s'échelonnent de 1 à 10 pour chaque obstacle, 10 étant le nombre maximal de points (voir la grille d'évaluation des juges).

Notation

Pour chaque obstacle, il est possible d'attribuer un maximum de 10 points. L'évaluation porte principalement sur la position du cavalier et la réalisation correcte et efficace du parcours, mais pas sur la qualité du cheval.

En cas d'erreurs, les pénalités sont les suivantes :

1)	Chute partielle ou complète d'un obstacle (catégorie A)	2 points
2)	Effleurement des barres de sol (catégories B-I et C-I)	2 points
3)	Premier refus (dérobades, défenses)	3 points
4)	Deuxième refus	3 points
5)	Troisième refus	Disqualification. Le sportif est exclu de la compétition.

Erreurs de position du cavalier (exemple, voir la grille d'évaluation des juges)

1) Perte d'équilibre/de position, assiette incorrecte du cavalier au-dessus de l'obstacle : 2 points
L'appréciation des erreurs relève de la responsabilité des juges. Ces derniers sont tenus de noter et commenter les erreurs sur la grille d'évaluation.
2) Non-respect de l'allure imposée
3) Aides inefficaces
Incapacité du cavalier à indiquer ce qu'il attend au cheval, utilisation incorrecte des aides

Journal de juge

Nom du cavalier/ère : _____ BIB # : _____

Nom du cheval : _____ BIB # : _____

Division : _____ Groupe sportif : _____

Erreurs:

1. Refus – 3 erreurs
2. Refus– 3 erreurs
3. Refus – élimination

Chute/effleurement – 2 erreurs

Par erreur de parcours – 2 erreurs

Remarque : Le fait de trotter entre les obstacles dans le niveau A n'est pas considéré comme une faute et n'entraîne pas de points de pénalité.

Saut	Refus	Chute/ effleurement	Erreur de parcours	Notes	Points	Remarques
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						

Points totals		
Le maximum des points par saut est à 10 points : Max. 5 points pour l'approche, les aides, les mains calmes, la position droite Max. 5 points pour la position et la balance au-dessus de l'obstacle. Les erreurs pour la chute/l'effleurement, le refus et les eurreus de parcours doivent être déduits du total des points.	Points	
	Déductions	
	Points totals	

Nom du/de la juge : _____

Signature du/de la juge : _____

4.8 Equitation anglaise (classique)

Epreuve	CS	CI	BS	BI	A
Equitation anglaise	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Informations générales

- Pour participer à des compétitions internationales, l'équitation anglaise est obligatoire afin de pouvoir effectuer le test d'entrée.
  Le test a lieu après la fin de l'entraînement et si le cheval est adapté au cavalier.
  L'équitation anglaise sert ainsi d'épreuve d'admission pour les compétitions équestres.
- L'équitation anglaise peut aussi être proposée séparément comme épreuve spécifique.
- Le juge se trouve dans le manège et il donne des instructions au cavalier.
- Lors des World Games, les instructions sont fournies dans la langue maternelle du cavalier, par le coach ou par une personne autorisée par celui-ci. Les instructions doivent traduire fidèlement les mots du juge, sans commentaire supplémentaire. Un traducteur peut éventuellement accompagner la personne qui transmet les instructions.
- Les tests d'entrée doivent être annoncés par l'organisateur dès que possible, de préférence dans l'avis de course ou dans formulaire d'inscription ou le manuel du coach. Les épreuves spéciales doivent être annoncées lors de la première rencontre des coaches sur le site de la compétition.

Déroulement des épreuves et attentes

- Les cavaliers effectuent les allures correspondant au groupe dans lequel ils participent.
- Si le juge et le directeur de l'organisation en décident ainsi, il est possible d'exiger du cavalier qu'il effectue des exercices adaptés.
- Il est possible d'exiger de certains ou de tous les cavaliers qu'ils effectuent des exercices particuliers en plus des exigences de l'épreuve. Les épreuves sont réalisées par un ou plusieurs cavaliers à la fois.
- Toutes les épreuves doivent avoir lieu sur un terrain de manège bien plat.
- Les juges sont tenus d'exiger au moins trois exercices.
- Les cavaliers sont évalués sur la base de leur assiette, de leurs aides et de leur capacité à contrôler le cheval. Les résultats obtenus lors de la présentation du cheval ne sont pas évalués avec un score plus élevé que la manière dont ils ont été obtenus.
- Sur l'appel du juge, les cavaliers pénètrent dans le manège.
- Les cavaliers devront longer la clôture dans les deux directions, seuls ou en groupe selon l'appel du juge. Pour des raisons de sécurité, le galop n'est requis qu'individuellement, pas en groupe.
- Pendant le trot enlevé, on attend du cavalier qu'il trotte sur la bonne diagonale.

Epreuves d'équitation anglaise – les juges peuvent choisir parmi les exercices suivants:

- Pas ou trot en groupe. Galop individuellement
- Transitions:
  1) Level C - pas rênes longues / pas de travail
  2) Level B - pas / trot / pas
  3) Level A - trot / galop / trot ou pas / galop / trot
- Level A: au pas ou au trot, arrêt de 4-6 secondes.
  Levels B + C: au pas, arrêt de 4-6 secondes.
- Parcourir une petite volte (diamètre 10 mètres) au pas ou au trot.
- Parcourir une grande volte (diamètre 20 mètres) au trot ou au galop.
- Un huit de chiffre au pas ou au trot (voltes avec un diamètre entre 6 et 15 mètres)
- Changement de main sur la diagonale au pas ou au trot.
- Changement de direction avec petite volte (diamètre 6 mètres) au pas ou au trot.
- Serpentine au trot enlevé, procéder à un changement de pied (pour cavaliers de level A).
- Changement de direction au galop avec changement de pied de ferme à ferme ou en série.
- Un huit de chiffre au galop (voltes avec un diamètre entre 15 et 20 mètres) sur le bon pied pendant les voltes, avec un changement de pied de ferme à ferme lorsque le cavalier passe d'une volte à l'autre.

ENGLISH EQUITATION JUDGES FORM

Competition:

Date:

Class:

Division:

Athlete Name and Number	Test 1	Test 2	Test 3	Test 4	Test 5	Use of Aids	Seat and Balance	Ability to control and show horse	Total	Place

EACH MOVEMENT IS MARKED OUT OF 10

Judges Signature:

4.9 Trail

Epreuve	CS	CI	BS	BI	A
Trail	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Informations générales

- Les chevaux trail doivent passer entre et par-dessus des obstacles.
- Aucun cheval ne peut entrer sur la piste de trail avant que le parcours et que les juges ne soient prêts.
- Les cavaliers peuvent explorer le parcours à pied pendant que le juge donne les instructions depuis le départ.
- Les constructeurs du parcours doivent s'assurer que l'ensemble du parcours ainsi que tous les obstacles soient construits de manière sûre, afin de réduire au maximum le risque d'accident.
- Les juges doivent examiner le parcours avant le début de la compétition. Les juges ont le droit/le devoir de modifier le parcours ou d'éliminer des obstacles s'ils ne sont pas estimés sûrs ou qu'ils ne sont pas acceptés.
- La sécurité des allures entre les obstacles est évaluée par les juges. Le constructeur du parcours est tenu de créer les obstacles de façon à ce qu'ils puissent être surmontés en 90 secondes.
- Les chevaux de trail doivent passer entre et par-dessus les obstacles. Le parcours doit être conçu de manière à ce que toutes les allures puissent être montées et présentées selon la répartition des groupes.
- Le cheval doit disposer d'assez de place pour le trot (minimum 10 mètres) et pour le galop (minimum 15 mètres) afin que le juge puisse évaluer ces allures dans les groupes correspondants.
- Lors d'événements à l'extérieur, il convient d'intégrer des obstacles naturels dans le parcours (p.ex. arbres, ruisseaux, fourrés, collines, fossés, etc.); il faut s'assurer pour cela que les obstacles puissent être surmontés en toute sécurité et qu'ils sont bien visibles pour le juge.
- Des bandages de couleur classique et des protections pour les jambes du cheval sont autorisés que pour les épreuves de trail.
- Obstacles exigés:

  1) Cavalier du level A:

  a) Le parcours doit comprendre trois éléments des obstacles exigés et au moins trois obstacles complémentaires.

  b) Le parcours doit comporter au minimum six éléments et au maximum dix éléments.

  2) Cavalier du level CI, BI:

  a) Le parcours doit comprendre trois éléments des obstacles exigés.

  b) Le parcours doit comporter au minimum cinq éléments et au maximum sept éléments.

  3) Cavalier du level CS, BS:

  a) Le parcours doit comprendre deux éléments des obstacles exigés.

  b) Le parcours doit comporter au minimum quatre éléments et au maximum six éléments.

Evaluation

- Chaque cavalier est évalué selon sa capacité à guider le cheval sur le parcours. Sont évalués positivement les chevaux qui franchissent correctement les obstacles tout en suivant les commandes du cavalier.
- Si un cheval prend beaucoup trop de temps pour franchir un obstacle, le juge est tenu de l'envoyer à l'obstacle suivant. Les cavaliers sont pénalisés lorsqu'ils abordent un obstacle avec un retard injustifié.
- Un mauvais parcours est défini comme suit:
  1) Lorsqu'un obstacle est franchi dans la mauvaise direction ou abordé du mauvais côté.
  2) Lorsqu'un obstacle est franchi d'une autre manière que celle prévue par le pattern.
  3) L'omission d'un obstacle, sauf si cela est demandé par le juge.
  4) Obstacles franchis dans le mauvais ordre.
  5) Sur ordre du juge, le cavalier n'essaye pas de franchir un obstacle.
- En cas de faute de parcours, le cavalier ne reçoit pas de note pour l'obstacle concerné. Cela n'implique toutefois pas qu'il est éliminé de l'épreuve.
  Les cavaliers qui commettent des fautes de parcours doivent être placés plus bas dans le classement que les cavaliers qui effectuent tout le parcours.

Obstacles du parcours anglais

- Obstacles non admis:
  1) Pneus
  2) Animaux
  3) Fourrures
  4) Monter en selle après en être descendu.
  5) Sauts
  6) Balançoires, ponts mouvants ou ponts avec fossé d'eau.
  7) Flammes, métal, extincteurs, etc.
  8) Plots et barres mises de façon à ce qu'ils puissent glisser ou rouler
  9) Ponts ou planches.
- Les obstacles admis:
  1) Passer au moins 4 obstacles ou barres
     a) Les barres peuvent être placés sur une ligne droite, en une courbe, en zig zag ou être placés plus haut.
     b) La distance entre les obstacles doit être calculée de façon à ce que le côté intérieur de l'obstacle se trouve sur la trajectoire normale du cheval et que cela soit son point de repère :
        I. Les cavalettis, espace minimum 40-50 cm entre les barres.
        II. Le pas avec des barres surélevées. Distance minimum entre les barres 56 cm et hauteur maximale 30 cm. La hauteur est calculée depuis le sol jusqu'à l'arête supérieure de l'élément.

III. Trot/Jog par-dessus les barres (trot overs). Distance de min 90-107 cm entre les barres.

IV. Galop/Lope par-dessus les barres (lope overs). Distance au moins 2m entre les barres.

2) Serpentines (tracé ondulant) au pas, trot/jog ou au galop/lope, entre autres, les obstacles suivants:

I. Plots (p.ex. cônes de signalisation orange)

II. Poteaux de deux mètres de haut, en plastique, bois ou autres matériaux sûrs et adaptés dans un massif afin de ne pas gêner l'allure du cheval.

- Tonneaux
- Plantes dans des pots sûrs. (Attention: pas de plante vénéneuse!)
- Obstacles naturels en tronc ou faits de buissons. Ils doivent avoir une hauteur qui ne met pas en danger le cavalier.

III. La distance minimale entre les obstacles doit être la suivante:

- 2 mètres pour le pas
- 3 mètres pour le trot
- 10 mètres pour le galop

IV. Lorsque le parcours est construit pour des cavaliers accompagnés, il faut prévoir assez d'espace pour l'accompagnant placé à côté du cheval.

3) Transporter un objet d'un endroit à l'autre du manège.

Il faut éviter d'utiliser des sacs en plastique et des boîtes métalliques.

- Les obstacles complémentaires.

1. Vider et remplir une boîte aux lettres.
2. Dessiner un cercle, un carré, une croix ou d'autres formes sur un tableau noir.

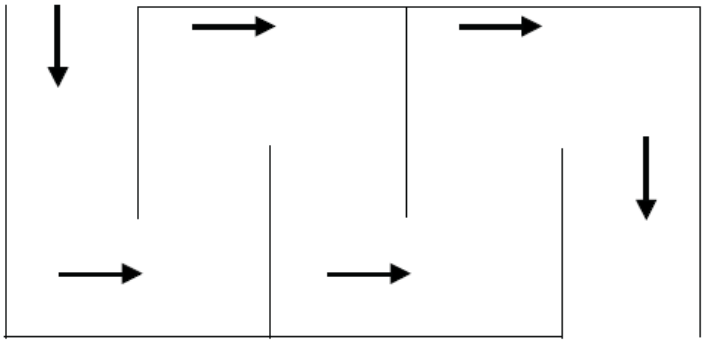

3. Se déplacer dans un labyrinthe (voir image ci-dessus).
4. Chevaucher dans un carré composé de quatre barres, chacune mesurant au moins 1,55 mètre. Le cavalier entre dans le carré par la barre désignée, exécute une certaine manœuvre et ressort par une autre barre désignée.

5. Passer entre deux «motifs animaliers» solides et de taille standard. Ces «animaux» doivent être placés à une distance de 1,83 mètre l'un de l'autre. Si des motifs de chevaux sont utilisés, ceux-ci doivent être munis d'une selle.
6. Arrêter le cheval devant, au-dessus ou après une barre au sol.
7. Traverser un fourré ou passer dessous.
8. Guider le cheval à travers un parcours en L, V ou Z délimité par des barres (posées au sol).
9. Descendre dans un fossé ou en ressortir sans que le cheval ne fasse de bond ou de saut.
10. Tout autre obstacle sécurisé que l'on pourrait retrouver sur le terrain (pour la construction de ces obstacles, respecter la distance entre les jambes avant et arrière (1,53 mètre, des sabots antérieurs aux sabots postérieurs)). Le juge doit obligatoirement donner sa validation pour ces obstacles.
11. Passer à travers une combinaison de deux obstacles ou plus.

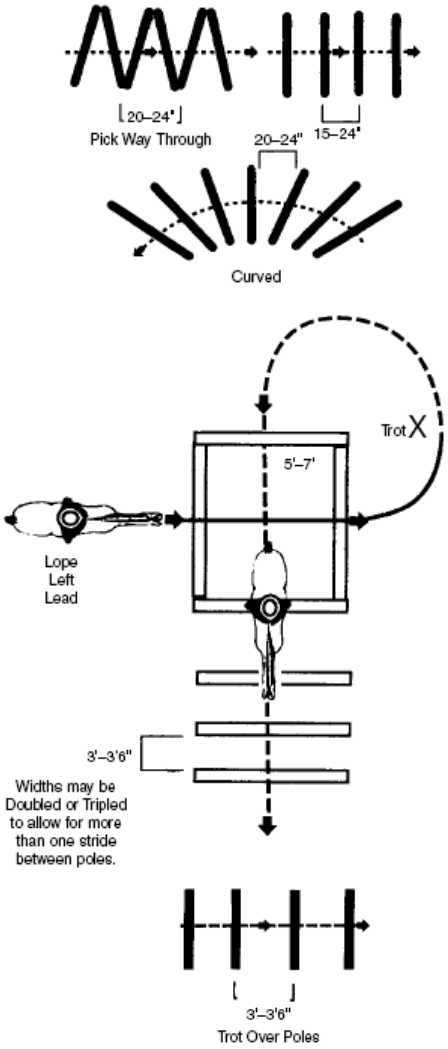

WORKING TRAIL JUDGES FORM

Competition:

Date:

Class:

Division:

Athlete Name and Number	Horse Name and Number	Element														
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Walk	Trot	Center	Total	Place

EACH MOVEMENT IS MARKED OUT OF 10

Judges Signature:

5 Epreuves Western

Glossaire

- Changement de pied – Au galop, c'est le membre antérieur intérieur qui débute la foulée. Lorsque le cavalier change de direction, le cheval doit changer la jambe qui dirige, c'est-à-dire effectuer un changement de pied selon l'une des techniques suivantes:
  a) Interrompu – il s'agit d'un changement dans lequel on demande au cheval de s'arrêter, puis de repartir au galop directement sur l'autre pied.
  b) Dans le changement simple, le cheval est paré au pas ou au trot et il part ensuite au galop sur l'autre pied. Il ne devrait pas y avoir plus de 3-4 pas au pas ou au trot.
  c) Le changement en l'air se vérifie lorsque le cheval inverse le galop pendant la phase de suspension. Les membres antérieurs et postérieurs changent simultanément.
- Jog – le jog est un trot lent pratiqué en équitation Western.
- Lope – le lope est un petit galop lent pratiqué en équitation Western.
- Reverse – Le reverse est un changement de direction qui doit être effectué en s'éloignant de la clôture :
  a) Lors d'un changement de direction, le cheval doit adapter la flexion de son corps à la nouvelle direction.
  b) Le cheval doit rester rassemblé, obéir aux aides du cavaliers sans modifier l'allure, le rythme ou la vitesse.
  c) Au galop, un changement de pied devrait suivre.

Tenue vestimentaire

- Pantalon / jeans.
- Une chemise à manches longues avec col, de couleur standard.
- Une ceinture dans la boucle du pantalon.
- Cravates, foulards, bolos, chaps et gants sont autorisés.
  a) Les chaps sont interdits dans toutes les épreuves de Gymkhanas et les présentations en main (Showmanship).
  b) Un chapeau de cowboy porté sur un casque homologué est autorisé.
- Bottes (bottines) ou chaussures avec semelles lisses et talon sont obligatoires.
- Les éperons sont autorisés.

Equipement

- Selle:
  a) La selle doit être adaptée au cheval/cavalier.
  b) La selle peut avoir une fourche plus ou moins élevée ainsi qu'un troussequin plus ou moins haut (dos de la selle).
  c) Il est interdit d'ajouter ou d'enlever des éléments d'une selle Western classique qui empêcheraient les étriers de pendre librement.
  d) Des étriers de sécurité (tapaderos) sont souhaités.

- Mors et brides:
  a) Pour les mors western standards, les emboucheures sont définies avec une longueur totale de 21 centimètres maximum. Les embouchures peuvent être fixes ou flexibles.
  b) Le mors doit être composé d'une barre de métal avec un diamètre allant de 75 millimètres à 3 centimètres et peut être constitué d'un canon droit ou d'un canon brisé.
  c) Aucun élément ne doit être plus bas que le canon (tirer vers le bas), sauf un rouleau (mobile) au milieu du mors.
  d) Aucun rehaussement de mors (passage de langue) ne doit être supérieur à 3,5 pouces (8,89 centimètres).
  e) Les rênes doivent être fixées à chaque montant.
  f) Une gourmette ou courroie en cuir peuvent être utilisées.
  Elles doivent cependant mesurer au moins 1 centimètre de largeur et être posées à plat sur le menton du cheval.
  g) Les bridons western standards sont autorisés. Ils doivent être munis d'une gourmette en cuire.
  h) Les Slobber Reins ou Roping Reins (rênes fermées) sont autorisées sur des mors à anneaux à gros canons creux. Avec les Slobber Reins, la mécate doit être fixée sur la gauche de la selle. Ce type de rênes est particulièrement recommandé pour les cavaliers des catégories CS et BS.

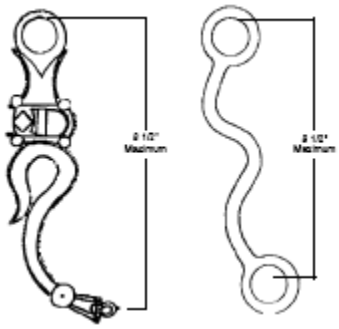

Mors conforme

Gourmette conforme

Position du cavalier

- Le cavalier est évalué par rapport à son assiette, à ses mains et à son interaction avec le cheval lors de la présentation de ce dernier. La façon dont le cheval et le cavalier sont assortis est aussi notée.
- Position de base:
  a) Le corps doit sembler à l'aise, détendu et flexible.
  b) Le cavalier doit être assis au milieu de la selle. Sa position assise doit tracer une ligne verticale droite: des oreilles aux hanches et des ischions aux talons.
  c) Les étriers doivent être assez courts pour permettre aux talons d'être plus bas que les orteils, avec une légère flexion des genoux et les orteils placés directement dessous les genoux.
  Les jambes doivent tomber de manière relaxée.

d) Les pieds sont dans les étriers avec le poids sur la plante du pied. Des variations de la largeur des étriers seont tolérées pour les selles western. Si les étriers sont larges, le pied peut sembler très en avant dans l'étrier, bien qu'en réalité le poids est correctement dirigé sur la plante du pied.

e) Les bras sont détendus et léger, avec les épaules en arrière et vers le bas. La partie supérieure du bras est parallèle au corps. Le bras qui tient les rênes doit être plié de manière à former une ligne droite du coude jusqu'à la bouche du cheval.

- Mains:

  a) Si une seule main est utilisée pour tenir les rênes, celle-ci ne peut pas être changée, sauf pour le trail lorsqu'un changement de main est autorisé pour passer un obstacle.

  b) Les rênes doivent être tenues à une main.

  Si un cheval est monté avec un bosal ou un mors à anneaux à gros canons, les rênes peuvent être tenues à deux mains.

  c) La main tenant les rênes (ou les deux mains en cas de bridon) doit se tenir au-dessus et aussi près que possible de la corne.

  Le contact avec la corne ou avec les romals enroulées est pénalisé.

  d) Lorsque des rênes ouvertes sont utilisées et que les extrémités retombent du côté de la main qui tient les rênes, il est autorisé de placer un doigt entre les rênes.

  e) Lorsqu'un romal est utilisé, aucun doigt n'est autorisé entre les rênes.

  f) La position de la main qui ne tient pas les rênes est libre.

  Elle ne doit toutefois pas toucher le cheval ni l'équipement. Elle doit être maintenue dans une position relaxée et alignée avec le corps du cavalier.

  g) Le cavalier peut tenir le romal ou l'extrémité des rênes ouvertes afin d'éviter un balancement et de maîtriser la longueur des rênes. Il faut pour cela que la distance avec la main qui tient les rênes soit d'au moins 41 centimètres.

- Position en mouvement:

  a) Le cavalier effectue un jog assis (et non pas un trot enlevé), sauf indications contraires du règlement pour l'exercice.

  b) Au galop, le cavalier doit se tenir proche de la selle.

  c) Tous les mouvements du cheval doivent être définis par des aides légères du cavalier. Le déplacement du poids du cavalier n'est pas souhaité.

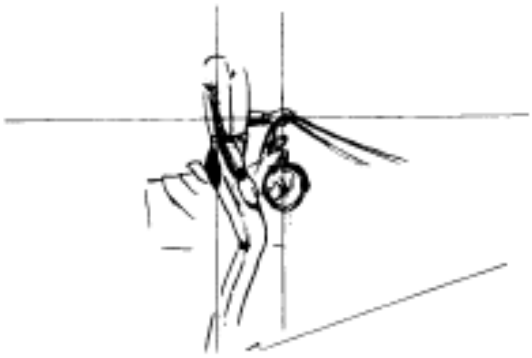

5.1 Equitation western

Informations générales

- Certains ou tous les cavaliers doivent effectuer des exercices particuliers en plus des exigences de l'épreuve. Les exercices peuvent être réalisés en solo ou en groupe.
- Des patterns individuels, composés de plusieurs éléments, peuvent être exigés.
- Les juges sont tenus d'exiger au moins deux exercices.
- Il n'est pas demandé au cavalier de changer de cheval.
- Les instructions doivent être annoncées publiquement. Les instructions écrites des patterns doivent être inclues dans le manuel du coach ou être communiquées au moins 1 heure avant l'épreuve (affichage).

Déroulement des épreuves et attentes

- Les participants rentrent sur la piste au pas ou au jog et sont évalués sur un pas à quatre temps, un jog à deux temps ou un lope à trois temps, conformément aux dispositions de leur groupe.
- Les participants se positionnent ensuite en ligne et font retourner leur cheval sur un signal. (Line up)
- Au galop, on attend du cheval qu'il galoppe sur le bon pied.

Epreuves équitation western

Epreuve	CS	CI	BS/BSP	BI / BIP	A / AP
Equitation western	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Les juges peuvent choisir parmi les exercices suivants:

- Un grand cercle au pas ou au jog.
- Arrêt.
- Un changement de direction (changement de main) à partir de l'arrêt, du pas ou du jog.
- Arrêts au galop.
- Un demi-tour sur les hanches, demi-tour sur les postérieurs ou spin.
- Faire un huit de chiffre au jog.
- Faire un huit de chiffe au lope, sur le bon pied, montrer un changement de pied (simple, avec arrêt ou en l'air).
- Changement de pied sur la longueur, montrer au moins 3 changements de pied.

Directives équitation western

	Bien	Fautes légères	Fautes graves	Exclusion
Assiette	- Equilibre - Contact avec la selle - Dos droit	- Assiette penchée - Penché en arrière - Dos rond - Perte de l'équilibre	- Corps bouge trop - Se soulève trop de la selle	Tomber du cheval Chute du cheval
Mains	- Position des mains calme et lâche - Port de tête serein	- Hésitation - Allure imprécise en raison de l'hésitation	- Bouche ouverte du cheval - Mains crispées - Mains agitées	Tomber du cheval Chute du cheval
Jambes	- Tenue des jambes sûre - Poids sur les étriers - Mouvements contrôlés - Poids sur la plante des pieds - Talon au-dessous de l'avant-pied	- Hauteur différente des étriers - Jambes agitées - Poids pas entièrement sur les étriers - Lever les jambes	- Entraver un autre cavalier - Utilisation trop fréquente des éperons - Aucun contact entre jambes et selle - Frôler la clôture ou d'autres cavaliers - Perte des étriers	Tomber du cheval Chute du cheval
Contrôle	- Allure correcte - Contrôle du cheval dans des conditions difficiles	- Ne pas se positionner en Line up - Interruption d'allure pour passer à une allure supérieure	- Interruption d'allure pour passer à une allure inférieure - Alarmer le cheval	Tomber du cheval Chute du cheval

Impression d'ensemble	- Vêtements bien coupés - Cheval soigné - Equipement propre	- Selle non adaptée - Vêtements non adaptés - Bottes sales	- Equipement sale - Cheval non soigné	Tomber du cheval Chute du cheval
Général	- Bonne attitude face au cheval et au juge - Constance de la forme	- Equipement du cheval non adapté - Coupe les angles et sors de la piste - Interaction entre cheval et cavalier inharmonieuse	- Trop de commandes - Parcours trop de voltes - Retard dans les transitions	Tomber du cheval Chute du cheval

5.2 Trail

Epreuve	CS	CI	BS	BI	A
Trail	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Informations générales

- Les constructeurs du parcours doivent s'assurer que l'ensemble du parcours et des obstacles sont construits de manière sûre, afin de réduire au maximum le risque d'accident.
- Les juges doivent examiner le parcours avant le début de la compétition. Les juges ont le droit/le devoir de modifier le parcours ou d'éliminer des obstacles s'ils ne sont pas estimés sûrs ou qu'ils ne sont pas acceptés.
- La sécurité des allures entre les obstacles est évaluée par les juges.
- Le constructeur du parcours est tenu de créer les obstacles de façon à ce qu'ils puissent être surmontés en 90 secondes.
- Le parcours doit être conçu de manière à ce que toutes les allures puissent être montées et présentées selon la répartition des groupes.
- Le cheval doit disposer d'assez de place pour le trot (minimum 10 mètres) et pour le galop (minimum 15 mètres) afin que le juge puisse évaluer ces allures dans les groupes correspondants.
- Lors d'événements à l'extérieur, il convient d'intégrer des obstacles naturels dans le parcours (p.ex. arbres, ruisseaux, fourrés, collines, fossés, etc.); il faut s'assurer pour cela que les obstacles peuvent être surmontés en toute sécurité et qu'ils sont bien visibles pour le juge.
- Des bandages de couleur classique et des protections pour les jambes du cheval ne sont autorisés que pour les épreuves de trail.
- Obstacles exigés:
  1) Cavalier du level A:

a) Le parcours doit comprendre trois éléments des obstacles exigés et au moins trois obstacles complémentaires.

b) Le parcours doit comporter au minimum six éléments et au maximum dix éléments.

2) Cavalier du level CI et BI:

a) Le parcours doit comprendre trois éléments des obstacles exigés.

b) Le parcours doit comporter au minimum cinq éléments et au maximum sept éléments.

3) Cavalier du level CS et BS:

a) Le parcours doit comprendre deux éléments des obstacles exigés.

b) Le parcours doit comporter au minimum quatre éléments et au maximum six éléments.

Evaluation

- Chaque cavalier est évalué selon sa capacité à guider le cheval sur le parcours défini. Sont évalués positivement les chevaux qui surmontent correctement les obstacles tout en suivant les aides du cavalier. Si un cheval prend beaucoup trop de temps pour franchir un obstacle, le juge est tenu de l'envoyer à l'obstacle suivant.
- Les cavaliers sont pénalisés lorsqu'ils abordent un obstacle avec un retard injustifié.
- Un mauvais parcours est défini comme suit:
  1) Lorsqu'un obstacle est franchi dans la mauvaise direction ou abordé du mauvais côté.
  2) Lorsqu'un obstacle est franchi d'une autre manière que celle prévue par le pattern.
  3) L'omission d'un obstacle, sauf si demandée par le juge.
  4) Obstacles franchis dans le mauvais ordre.
  5) Sur ordre du juge, le cavalier n'essaye pas de franchir un obstacle.
- Pour des fautes de parcours, le cavalier ne reçoit pas de note pour l'obstacle concerné, mais cela ne signifie pas qu'il est éliminé de l'épreuve. Les cavaliers qui commettent des fautes de parcours doivent être placés plus bas dans le classement que les cavaliers qui effectuent tout le parcours indiqué.

Directives Western-trail

Trail	Bien	Fautes légères	Fautes graves	Exclusion
Pas **Jog** **Lope**	- Régularité de l'allure - Transitions claires	- Allure irrégulière - Mauvais lope	- Interruption de l'allure - Mauvaise allure	- Chute du cavalier ou du cheval
Maîtrise des obstacles Porte Reculer Allure latérale Demi-tour sur les antérieurs ou les postérieurs Serpentines	- Monter fluide - Bonne position - Obéissance	- Touche la barre - Démarche latérale irrégulière - Reculer irrégulier - Obstacle abordé de biais - Réaction lente du cheval	- Obstacle renversé - Sortie des obstacles - Forte contraction - Refus	- Chute du cavalier ou du cheval
Obstacles agilité Barres au pas Barres au jog Barres au lope Ponts	- Attentif - Prudent - Obéissant - Bon port de la tête et de l'encolure	- Touche la barre - Précipité - En dehors du milieu de la barre	- Obstacle renversé - Refus - Allure non tenue - Passage du pont de travers	- Chute du cavalier ou du cheval
Obstacles obéissance Plastique Rideaux Plantes Transport d'objets	- Démarche tranquille - Prudent mais obéissant - Calme lorsque des objets sont transportés - Bon port de la tête et de l'encolure	- Démarche rigide - Craintif	- Saute - Obstacles renversés - Refus	- Chute du cavalier ou du cheval

Tous les chevaux sans faute ou avec un petit nombre de fautes sont mieux classés que les chevaux avec un nombre de fautes plus important.

Obstacles Western trail

- Obstacles non admis:
  1) Pneus.
  2) Animaux.
  3) Fourrures.
  4) Monter en selle après en être descendu.
  5) Sauts d'obstacle.
  6) Balançoires, ponts avec fossé d'eau ou ponts mouvants.
  7) Flammes, glace carbonique, extincteurs, etc.
  8) Blocs ou barres qui peuvent glisser ou rouler.
- Obstacles obligatoires:
  1) Passer par une porte. Celle-ci doit mesurer 1,53 mètre de hauteur et disposer d'un mécanisme de fermeture à cette hauteur.

2) Passer sur au moins quatre obstacles ou barres.

a) Les barres peuvent être placées en ligne droite, en arc ou en zigzag.

b) La distance entre les barres doit être adaptée en fonction de l'allure du cheval:

I. Au pas (barres non surélevées) – au moins 40-50 centimètres de distance entre chaque barre.

II. Au pas (barres surélevées) – au moins 56 centimètres entre chaque barre et maximum 30 centimètres de hauteur (entre le sol et l'élément le plus élevé).

III. Au jog (barres non surélevées) – au moins 90-107 centimètres de distance entre chaque barre.

IV. Au lope (barres non surélevées) – au moins 2 mètres entre chaque barre.

3) Obstacles pour le reculer:

a) Les obstacles doivent être placés à au moins 70 centimètres de distance, 75 centimètres s'ils sont surélevés.

b) Les barres ne doivent pas être placées à plus de 60 centimètres de hauteur et doivent être placées sur des supports de barres conformes (aux normes du saut d'obstacle) ou semblables.

c) Les obstacles peuvent être composés comme suit:

I. Avancer au pas puis reculer tout droit (recommandé pour les débutants).

II. Reculer en contournant au moins trois repères.

III. Reculer en suivant un L, un V, un U ou d'autres obstacles de forme semblable.

- Obstacles complémentaires:

1) Parcourir des obstacles courbes (sinueux) au pas, au jog ou au lope.

a) Les obstacles peuvent comporter:

I. Plots (cônes de signalisation orange).

II. Poteaux de 2 mètres de haut, en plastique, bois ou autres matériaux sûrs et adaptés dans un massif afin de ne pas gêner l'allure du cheval.

III. Tonneaux.

IV. Plantes dans des pots sûrs.

V. Obstacles naturels, comme des arbres ou des buissons assez élevés pour ne présenter aucun risque pour les sportifs.

b) La distance minimale entre les obstacles doit être la suivante:

I. 2 mètres pour le pas.

II. 3 mètres pour le jog.

III. 10 mètres pour le lope.

c) Lorsque le parcours est construit pour des cavaliers accompagnés, il faut prévoir assez d'espace pour l'accompagnateur à côté du cheval.

2) Transporter un objet d'un endroit à l'autre du manège. Il faut éviter d'utiliser des sacs en plastique et des boîtes métalliques.

3) Passer sur un pont en bois.

a) Le pont doit être stable.

b) Le pont doit avoir une largeur d'au moins 1 mètre et une longueur de 1,83 mètre.

c) Un pont idéal est constitué d'une planche de contreplaqué (2 centimètres) directement posée au sol.

Les mesures exigées sont: 1,22 mètre de largeur et 2,44 mètres de longueur.

4) Enfiler et enlever un imperméable (! non recommandé !)

5) Vider et remplir une boîte aux lettres.

6) Allure latérale:

a) Les éléments doivent être surélevés au maximum de 30 centimètres.

b) Les éléments sont placés à une distance d'au moins 1,60 mètre les uns des autres lorsque les quatre sabots du cheval sont dans l'obstacle.

Au moins 51 centimètres au cas où seuls les sabots avants sont dans l'obstacle ou 61 centimètres si ce ne sont que les sabots arrières.

c) Les allures latérales peuvent permettre de parcourir des formes de L, T, V, Z ou une ligne droite et peuvent comporter les éléments suivants:

I. Demi-tour sur les antérieurs ou les postérieurs.

II. Place limitée pour les pattes antérieures, postérieures ou pour les quatre membres du cheval.

7) Chevaucher dans un carré composé de quatre barres, chacune mesurant au moins 1,53 mètre. Le cavalier entre dans le carré par la barre désignée, exécute une certaine manœuvre et ressort par une autre barre désignée.

8) Passer entre deux « motifs animaliers » solides et de taille standard. Ces « animaux » doivent être à une distance de 1,83 mètre l'un de l'autre.

Si des motifs de chevaux sont utilisés, ceux-ci doivent être munis d'une selle.

9) Traverser un fourré ou passer dessous.

10) Guider le cheval à travers un parcours en L, V ou Z délimité par des barres (posées au sol).

11) Descendre dans un fossé ou en ressortir sans que le cheval ne fasse de bond ou de saut.

12) Tout autre obstacle sécurisé que l'on pourrait retrouver sur le terrain (pour la construction de ces obstacles, respecter la distance entre les jambes avant et arrière (1,53 mètre, des sabots antérieurs aux sabots postérieurs)). Le juge doit obligatoirement donner sa validation pour ces obstacles.

13) Passer à travers une combinaison de deux obstacles ou plus.

Barres pour le trot, le galop et le pas

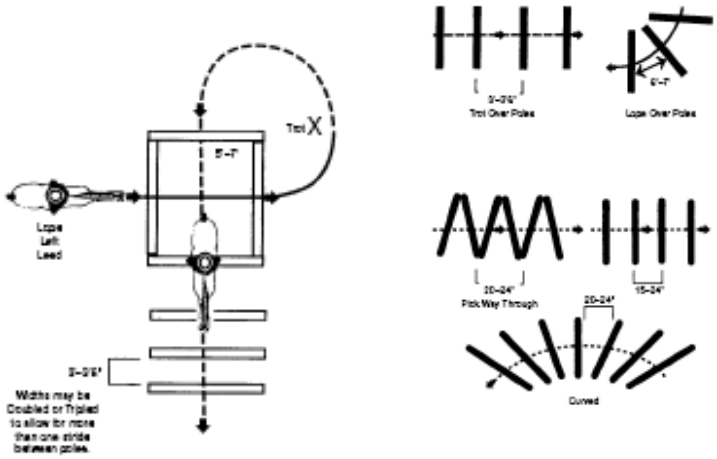

Variantes latérales

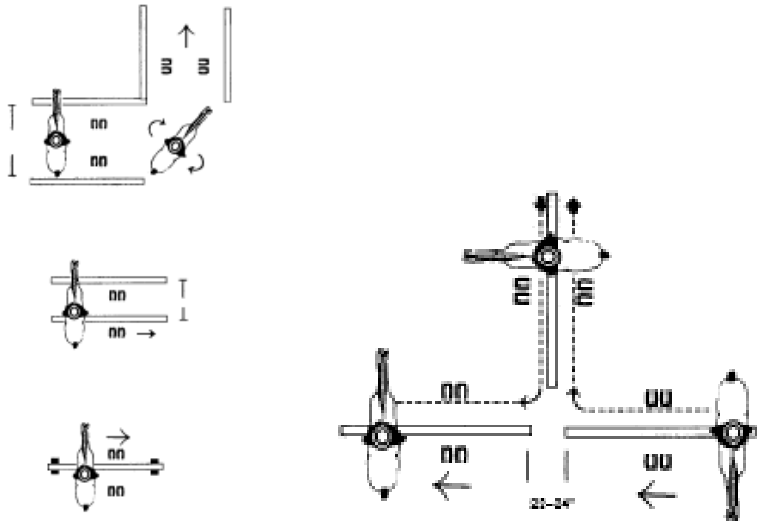

Variantes reculer à travers un L

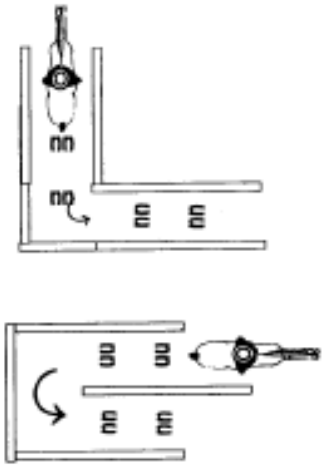

Reculer en contournant trois cônes

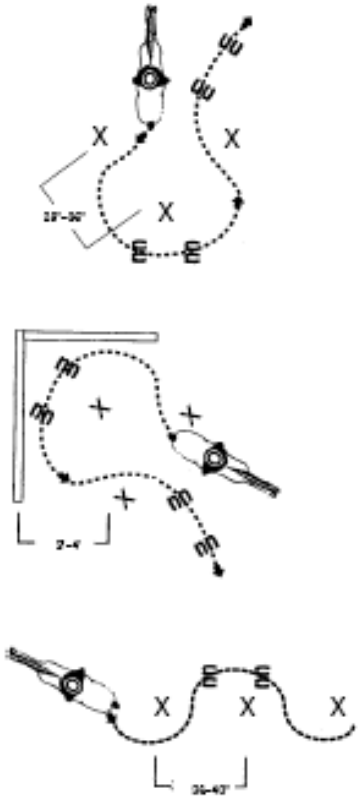

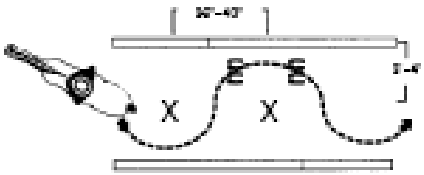

6 Epreuves anglaises et western

6.1 Gymkhana

Informations générales

- Equipement
  1) Selle et brides telles que prescrites pour les épreuves d'équitation.
  2) Equipement interdit:
    a) Lasso.
    b) Hackamore.
    c) Enrênement.
    d) Rênes allemandes.
    e) Bosal.
    f) Dispositif en métal ou en cuir brut faisant partie de la gourmette en cuir.
    g) Chaussures autres que les bottes/bottines prescrites.
- Déroulement des épreuves Gymkhana
  1) Le temps est enregistré pour toutes les épreuves. Le gagnant est le cavalier ayant effectué le meilleur temps.
  2) Les cavaliers commencent à partir d'un cercle clôturé et ne peuvent pas démarrer avant que toutes les portes soient fermées et sécurisées.
  Les portes ne peuvent pas être ouvertes avant que le cavalier ait terminé le parcours et qu'il marche au pas ou qu'il soit à l'arrêt.
  3) Chaque cavalier démarre sur le signal de départ. Le temps commence à courir dès que le museau du cheval dépasse la ligne de départ.
  4) Le temps est arrêté lorsque le museau du cheval dépasse la ligne d'arrivée.
  5) 5 secondes de pénalité sont additionnées au temps de parcours pour chacun des incidents suivants:
    a) Renversement d'une barre ou d'un tonneau (un cavalier peut toucher une barre ou un tonneau avec sa main sans recevoir de pénalité du moment que la barre ou le tonneau ne tombe pas).
    b) Chaque troisième pas parcouru dans une autre allure que celle spécifiée pour l'exercice.
  6) Les fautes suivantes sont sanctionnées par une disqualification:
    a) Ne pas respecter le parcours.
    b) Ne pas passer la ligne de départ/d'arrivée entre les repères.
    c) La mentonnière du casque du cavalier n'est pas correctement fixée pendant l'ensemble du temps qu'il passe sur le manège.
    d) Passage réitéré de la ligne de départ/d'arrivée après la conclusion du parcours.
    e) Utilisation excessive de la cravache ou de la longe (défini par le juge).
  7) En cas d'égalité, une épreuve de barrage est effectuée sur le même parcours. Le participant qui est déclaré gagnant sur cette épreuve doit réaliser le parcours avec 5 secondes de moins que lors de son premier temps. Sinon, l'épreuve de barrage doit être répétée.

- Site du tournoi et installation
  1) Si possible, le signal du départ ou le chronomètre électronique doit être placé sur la clôture.
  2) La ligne de départ/d'arrivée doit être marquée clairement.
  3) Le parcours doit être mesuré avec précision.
- Pour les feuilles du juge, voir les pages suivantes.

Feuille du juge Figure 8 / Barrel Race + Pole Bending

FIGURE OF 8/ BARREL RACING AND POLE BENDING JUDGES FORM

Competition:

Date:

Athlete Name and Number Horse Name and Number	Course	Time	Penalty Seconds	Total	Place

Course: Off the course means disqualification.

Judges Signature:

Feuille du juge Team Relays

TEAM RELAY JUDGES FORM

Competition:

Date:

Team Number	Athletes Names and Numbers	Course	Penalty Seconds	Time	Total	Place
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

Course: Off the course means disqualification.

Judges Signature:

6.2 Pole Bending (slalom)

Epreuve	CS	CI	BS	BI	A
Pole Bending	Non	Non	Non	Oui	Oui

Site de la compétition et installation

- Une personne doit être présente dans le manège avec la responsabilité de replacer les barres renversées. Afin de ne pas gêner le juge, cette personne doit attendre que le juge se soit assez éloigné pour replacer rapidement les barres.
- Le parcours à surmonter (pattern) comprend six barres disposées en ligne droite.
- La distance entre chaque barre est de 6,4 mètres. La première barre doit être placée à 6,4 mètres de la ligne de départ.
- Les barres, mesurant au moins 1,80 mètre de haut, sont placées au sol.
  Le diamètre de la base des barres ne doit pas dépasser 37 centimètres.

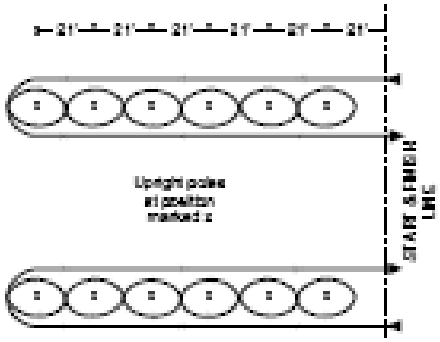

Déroulement du parcours

Le cheval peut commencer le parcours en passant à droite ou à gauche de la première barre puis doit continuer en conséquence.

Les instructions sont écrites pour un cheval qui commence le parcours à droite de la première barre.

- Au signal de départ, le cavalier:
  a) Passe du côté droit de la barre dans une ligne droite jusqu'à la dernière barre de la ligne.
  b) Tourne à gauche après la dernière barre.
  c) Passe alternativement à droite et à gauche des barres en slalom jusqu'à atteindre la première barre.
  d) Tourne à droite après la première barre.
  e) Passe alternativement à gauche et à droite des barres en slalom jusqu'à atteindre la dernière barre.

f) Tourne à gauche après la dernière barre et revient en ligne droite le long des barres pour passer la ligne d'arrivée.

6.3 Barrel Racing (course de barils)

Epreuve	CS	CI	BS	BI	A
Barrel Racing	Non	Non	Non	Oui	Oui

Site de la compétition et installation

- Positionner trois tonneaux en triangle avec les distances suivantes:
  a) Les tonneaux 1 et 2 sont placés à 18,29 mètres de la ligne de départ/d'arrivée avec une distance de 27,43 mètres entre eux.
  b) Le tonneau 3 est placé à 32 mètres des tonneaux 1 et 2, au milieu (pointe du triangle). Voir image ci-dessous.
- Si les mesures du parcours sont trop grandes pour la place disponible, elles peuvent être réduites par tranches de 4,57 mètres jusqu'à atteindre une taille adaptée au site. Il faut laisser assez de place entre les tonneaux et les obstacles. La distance entre le tonneau 3 et la ligne d'arrivée ne doit pas être réduite de 4,57 mètres si le cheval dispose d'assez de place pour s'arrêter.
- Lorsque les mesures du parcours sont prises pour la course de barils, il ne faut pas oublier de laisser assez de place au cheval pour les tournants. Prévoir au moins 13,77 mètres entre la ligne de départ/d'arrivée et la fin du manège.
- Des barres doivent marquer la ligne de départ/d'arrivée.
- Il faut utiliser des tonneaux colorés et fermés de 55 gallons, en plastique ou en métal.

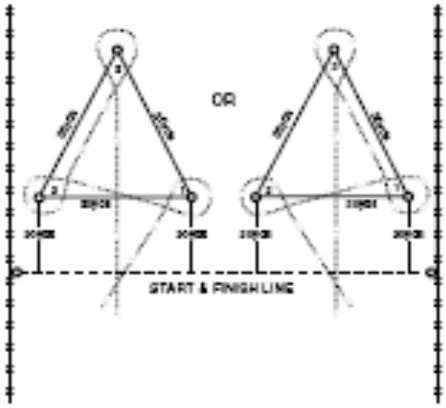

Déroulement du parcours

Le parcours peut être commencé par la droite ou par la gauche. Les instructions sont écrites pour un départ par la droite.

- Au signal de départ, le cavalier:
  a) Avance jusqu'au tonneau 1, passe à gauche du tonneau et le contourne (360 degrés).
  b) Avance jusqu'au tonneau 2, passe à droite du tonneau et le contourne (360 degrés).

c) Avance jusqu'au tonneau 3, passe à droite du tonneau et le contourne (360 degrés).
d) Passe ensuite entre les tonneaux 1 et 2 et franchit la ligne d'arrivée.

6.4 Figure 8 – huit de chiffre

Epreuve	CS	CI	BS	BI	A
Figure 8	Non	Non	Non	Oui	Oui

Site de la compétition et installation

- La ligne de départ/d'arrivée doit être marquée par deux éléments verticaux placés à 6,1 mètres de distance.
  a) Les balises sont placées à 3,5 mètres de distance de la ligne médiane, de chaque côté de celle-ci. Elles doivent être assez basses pour ne pas gêner le chronomètre électrique.
- La première et la deuxième barre marquent la ligne médiane. Elles sont placées à 12 mètres de la ligne de départ/d'arrivée et donc à 24 mètres l'une de l'autre.

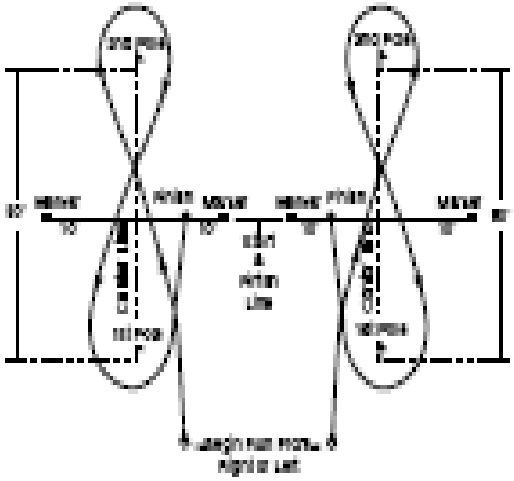

Déroulement du parcours:

Le parcours peut être commencé des deux côtés avec un départ au galop. Le cavalier peut partir par la gauche ou par la droite du moment qu'il parcourt entièrement le huit.
Les instructions sont écrites pour un départ par la droite:

- Au signal de départ, le cavalier:
  a) Commence par traverser la ligne médiane entre les deux balises verticales, puis il continue vers la deuxième barre.
  b) Il contourne la deuxième barre par la droite.
  c) Il se dirige vers la première barre.

d) Il contourne la première barre par la gauche et achève ainsi la figure 8.
e) Il termine le parcours en retournant sur la ligne de départ/d'arrivée.

- Disqualifications:
  a) Le cavalier ne passe pas par la ligne de départ/d'arrivée avant de contourner la deuxième barre.
  b) Le cavalier ne passe pas par la ligne de départ/d'arrivée après avoir contourné la deuxième barre et avant de se diriger vers la première barre.
  c) Il renverse une balise qui marque la ligne de départ/d'arrivée.

6.5 Team Relays (course à relais)

Epreuve	CS	CI	BS	BI	A
Team Relay	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Informations générales

- Il n'y a pas de galop pour le level A. Ces cavaliers effectuent le parcours au trot.
- Les équipes d'un groupe doivent compter le même nombre de cavaliers, à savoir 2, 3 ou 4 sportifs. L'organisateur doit transmettre cette information dans le formulaire d'inscription ou le manuel du coach.
- Si la sécurité n'est pas compromise, deux équipes peuvent démarrer en même temps.
- Le chronomètre est déclenché lorsque le museau du premier cheval de l'équipe dépasse la ligne de départ.
- Le chronomètre est arrêté lorsque le museau du dernier cheval de l'équipe dépasse la ligne d'arrivée.
- Les témoins de relais sont interdits. Le cavalier s'élance au moment où le museau du cheval qui le précède passe la ligne.
- Si une personne est nécessaire pour guider le cheval, elle doit se tenir derrière le museau du cheval.
  Si elle dépasse à n'importe quel moment le museau du cheval, le cavalier doit effectuer une volte au pas avant de pouvoir continuer la course.
- Les cavaliers qui s'inscrivent sans équipe peuvent s'inscrire avec un partenaire.

Site de la compétition et installation

- Selon la construction du parcours, celui-ci doit mesurer 30 mètres de long pour la partie au pas et 50 mètres pour la partie au trot.

- Dans les parcours de Relay proposés, des tonneaux, des barres, un huit de chffre ou une ligne droite simple peuvent être utilisés.

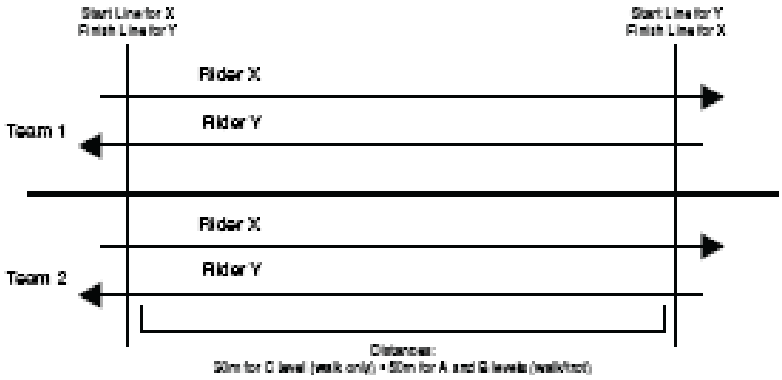

6.6 Présentation en main (Showmanship)

Informations générales

- L'accent doit être mis sur la capacité du cavalier guider et présenter son cheval, tout en plaçant la sécurité au centre. Le cheval ne constitue qu'un «outil» pour montrer les connaissances du cavalier.
- Les cavaliers qui présentent les chevaux selon la mode western doivent utiliser un licol avec une longe de cuir ou de nylon. Une longe avec chaîne est autorisée. Une tenue western avec casque est obligatoire.
- Les cavaliers qui présentent les chevaux selon la mode anglaise doivent utiliser un équipement anglais adapté (sans muserolle) ou un licol en cuir ou en nylon (voir règles pour l'équitation anglaise, brides autorisées).
  Une tenue anglaise avec casque est obligatoire.
- Pour les chevaux présentés selon la mode anglaise, les directives de la Fédération Suisse des Sports Equestres s'appliquent (p.ex. brevet FSSE),
- La présentation en main s'effectue selon le Showmanship du Quarter-Horse. Les directives proposées ci-dessous pour les séries de mouvements visent à expliquer les séries de mouvements autour du cheval pendant l'épreuve de présentation en main et servent d'information pour le cavalier et le coach.
  1) Des lignes imaginaires divisent le cheval en quatre parties égales (voir image ci-dessous) (remarque: pour simplifier l'identification, les quarts seront numérotées I, II, III, IV).
  a) Une première ligne traverse le cheval, juste derrière le garrot.
  b) L'autre ligne imaginaire va de la tête du cheval jusqu'à sa queue.
  2) Le cavalier doit se déplacer comme suit autour du cheval:
  a) Lorsque le juge se trouve dans le quart I, le cavalier doit être dans le quart IV.
  b) Lorsque le juge se déplace dans le quart II, le cavalier doit se déplacer dans le quart I.
  c) Lorsque le juge se déplace dans le quart III, le cavalier doit se déplacer dans le quart IV.
  d) Lorsque le juge se déplace dans le quart IV, le cavalier retourner dans le quart I.

3) Cette méthode de présentation en main se base sur la sécurité, car le cavalier peut ainsi éviter que l'arrière-main du cheval se tourne vers le juge au cas où le cheval n'obéit plus.

- L'organisateur doit afficher les parcours d'épreuve individuels au moins une heure avant le début de l'épreuve.
- Les manœuvres suivantes constituent des éléments acceptables pour un parcours d'épreuve individuel:
  1) Mener le cheval au pas ou au trot (vers le juge).
  2) Reculer en suivant une ligne droite ou courbe.
  3) Arrêt.
  4) Pivot du cheval – pivot sur un quart de tour, un demi tour ou un tour complet (360 degrés).
  5) Cheval placé au carré (quatre membres d'aplomb sous son corps).

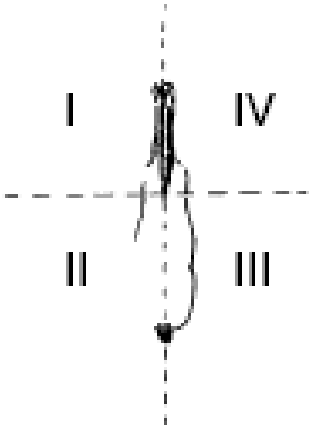

Déroulement de l'épreuve

- Pénétrer dans le manège dans le sens horaire (sauf si le juge en décide autrement).
  Le cheval est mené dans un pas rapide. Remarque: le cheval doit être mené directement au pas ou au trot.
- Après que tous les cavalier se soient placés de manière à former une ligne, le juge demande à chaque cavalier de présenter individuellement son cheval. Lorsque le cheval est présenté, il faut s'assurer que le juge a une vue claire et dégagée sur la présentation du cheval.

Evaluation

Apparence du cheval et du conducteur: 20 points.

- Soin du cheval.
  a) Une robe propre et bien brossée (la poussière et les tâches sont dérangeantes).
  b) Les parties qui doivent être propres: yeux, oreilles, bouche, narines, entre les jambes et autour de la queue.
  c) La crinière, la queue, le toupet et la touffe du garrot ne doivent pas être emmêlés ni sales. La décoration du cheval est interdite. La crinière, le toupet et la touffe du garrot peuvent être tressés selon la mode anglaise ou western, si le cavalier le souhaite.

- Toilettage du cheval.
  a) La crinière peut être raccourcie, mais le toupet et la touffe du garrot doivent être laissés tels quels.
  b) Le cheval peut être tondu conformément à la Loi suisse sur la protection des animaux.
- Equipement.
  a) L'équipement doit être soigné, propre et en bon état.
  b) Les chevaux présentés selon le style western doivent porter un licol en cuir ou en nylon.
  c) Les chevaux présentés selon le style anglais doivent porter des brides ou un licol en cuir ou en nylon.
- Apparence du cavalier.
  a) Sa tenue doivent être soignés et propres.
  b) Tenue western conforme.
  c) Tenue anglaise conforme. Les vestes d'équitation ne sont pas obligatoires.

Présentation du cheval sur la piste (60 points)

- Présentation (40 points)
  a) Le cavalier se tient à gauche du cheval et tient les rênes/licol avec la main droite à environ 20 – 30 cm de la bride. Attention, ne pas tenir le cheval par la gourmette si la corde y est rattachée, il en coûterait des points de pénalités sur décision du juge. Pour des cavaliers de petite taille, la distance de tenue peut être plus grande.
  b) Le cavalier doit toujours se tenir sur la gauche du cou du cheval entre la tête et les épaules. Le cavalier ne doit pas toucher le cheval avec ses mains ou ses pieds.
  c) Une corde trop longue est pliée (ou enroulée) et bien tenue dans la main gauche.
  Si la corde/rêne est pliée ou enroulée, les rênes enroulées autour de la main gauche, il faut compter des points de pénalités au cavalier.
  d) Une pénalité est comptée si la corde ou les rênes sont mal tenues (trop lâches).
  e) L'attention se portera sur la façon souple de contrôler le cheval avec un minimum de tension sur la corde ou la rêne, qui permet un port de tête naturel de la monture. Le cheval doit se mouvoir volontiers, souple et tranquille au pas, et au trot avec un minimum de tension de la part du cavalier. Le cavalier doit se déplacer rapidement et calmement dans la zone où il est examiné avec le cheval.
  f) Tous les pivots de 90 degrés ou plus doivent être effectués à droite.
  g) VII. Le cavalier ne doit pas gêner d'autres concurrents qui seraient à côté de lui s'ils se présentent en ligne et ne pas gêner le concurrent qui se trouve devant lui s'ils se présentent en file indienne.
  h) VIII. Si le juge demande un changement de position, le cavalier doit d'abord s'assurer que tous les autres concurrents maîtrisent leur cheval avant de s'exécuter rapidement.
- Présentation: 20 points.
  a) Pendant la présentation du cheval, le cavalier doit se tenir avec le visage tourné vers le cheval, mais pas trop près. Le cavalier doit toujours se tenir de manière à avoir le juge dans son champ de vision.

b) Le cavalier doit placer le cheval avec les quatre membres bien au carré sous son corps. Il peut utiliser la longe/les rênes pour cela, mais il ne doit jamais botter les membres du cheval dans la position.
c) Lorsque le juge inspecte le cheval (évalue), le cavalier doit laisser le cheval tranquille du moment que celui-ci se tient bien.
d) Le cavalier doit se comporter de manière naturelle. Se montrer de manière démesurée, faire des manières et des manœuvres inutiles dérangent plus qu'autre chose.

Port de tête et attention (20 points)

- Le cavalier doit toujours savoir où se trouve le juge.
- Le cavalier ne doit pas se laisser distraire par des personnes et des événements extérieurs à la piste sur laquelle il se trouve.
- Le cavalier porte attention aux ordres donnés par le juge et les exécute rapidement.
- L'attitude du cavalier est sobre tout en étant amicale et polie. Il se comporte de façon sportive vis-à-vis des autres concurrents et des juges.

Fautes

- Le cheval est mal nettoyé et coiffé.
- Mauvaise position du cavalier pendant l'inspection du juge ou lorsqu'il mène le cheval.
- Changement de la main qui tient les rênes, tension trop forte ou continue de la longe/des rênes, longe/rênes trainant par terre.
- Ne pas placer le cheval pour l'inspection ou prendre trop de temps pour le faire.
- Reculer ou conduite de biais.
- Manœuvres non effectuées à la hauteur des balises indiquées.
- Contact avec le cheval. Désobéissance marquée.

7 Advancement

Les coaches proposent un sport et un entraînement y relatif adaptés adaptés aux capacités des sportifs. A ce titre, l'accent est mis sur le développement individuel. L'objectif est de favoriser autant se faire que peut l'autonomie des sportifs.

En règle générale, les sportifs doivent d'abord participer à des compétitions locales et régionales avant de prendre part à des manifestations nationales, voire internationales. L'entraînement constitue le fondement du succès du sportif. C'est là qu'il peut démontrer qu'il possède les capacités nécessaires pour participer aux compétitions dans la catégorie choisie.

La participation à des manifestations internationales est généralement soumise à une sélection, dont la responsabilité incombe à la commission Sport de SOSWI. De manière générale, tous les sportifs peuvent participer à des compétitions internationales. Les performances individuelles ne sont pas considérées comme un facteur restrictif. La commission sport définit les directives de participation ainsi que les critères de sélection, et qui les publie sur le site Internet de SOSWI: www.specialolympics.ch.

8 Divisioning

8.1 Philosophie

C'est par son principe de Divisioning que Special Olympics se distingue de toutes les autres organisations sportives. Special Olympics garantit des compétitions équitables et passionnantes aux sportifs de tous les niveaux de performances. Il n'existe pas de qualifications ni d'éliminatoires, mais exclusivement des tours de Divisioning et des finals dans différents groupes de performances. Il n'existe pas de qualifications ni d'éliminatoires, mais des tours préliminaires de divisioning et des finales. Lors des finales les sportifs se mesurent dans des groupes de capacités homogènes et de niveau de performance équivalent. En règle générale, la composition de ces groupes de capacités – le Divisioning – s'effectue sur la base des performances réalisées lors de tours préliminaires. Si lors d'une manifestation on renonce au tour de Divisioning par manque de temps (par exemple pour les compétitions d'une journée), le Divisioning se fonde sur les performances des athlètes communiquées par les coaches pour établir des groupes homogènes de capacités.

Un vainqueur et un classement sont établis pour chacun des groupes homogènes de capacités.

8.2 Critères de répartition

Au sein d'une discipline, la répartition des sportifs en catégorie se fait selon les critères suivants:

1. Performances
   Selon les performances communiquées lors de l'inscription ou selon les résultats du tour préliminaire.
2. Sexe
   Les sportifs sont normalement séparés selon leur sexe. En cas d'un nombre insuffisant de sportifs ou d'équipes inscrits, il est possible de renoncer à ce critère de catégorisation par le genre.
3. Age
   En présence d'un nombre suffisant de sportifs et d'équipes, les catégories d'âge officielles sont utilisées: 8-11 ans/12-15 ans/16-21 ans/22-29 ans/30 ans et plus. En cas d'un nombre insuffisant de sportifs ou d'équipes inscrits, il est possible de renoncer à ce critère de catégorisation par l'âge.

Les groupes homogènes de capacités sont composés d'au minimum 3 sportifs et de 8 sportifs au maximum. L'écart des capacités au sein d'un groupe ne doit normalement pas excéder 15%. A cet égard, le Sport Official[4] a la possibilité d'appliquer les critères de catégorisation de manière flexible si cela permet de former des catégories plus équitables en termes de capacités. En fonction du nombre de participants et de l'organisation d'une compétition, il est possible de renoncer à certains critères pour garantir l'homogénéité des groupes, notamment aux critères 2 (sexe) et 3 (âge). Cette décision revient au Sport Official.

Comme déjà indiqué, le critère du sexe n'est pas retenu dans le cadre de l'équitation. Le critère de l'âge n'est généralement pas retenu non plus dans l'équitation, car le nombre de cavaliers est trop réduit en Suisse pour pouvoir proposer des compétitions qui ont du sens dans les différentes catégories d'âge.

8.3 Maximum Effort Rule - Amélioration maximale des performances

Les sportifs sont encouragés à s'améliorer. Ainsi, une amélioration des performances entre le tour préliminaire (ou les performances communiquées lors de l'inscription) et la compétition est souhaitable.

Il est toutefois exigé des sportifs qu'ils fournissent les meilleures performances possibles dès le tour préliminaire. C'est uniquement de cette façon qu'ils pourront être « catégorisés » correctement. Si l'amélioration des performances est possible et souhaitable, elle ne doit toutefois pas dépasser les valeurs suivantes:

- Amélioration de 15% de la performance (niveau 2)
- Amélioration de 20% de la performance dans les catégories Low Level Ability (niveau 1)

[4] Le Sport Official est le responsable technique d'une manifestation: http://specialolympics.ch/fr/funktionen/.

Si l'amélioration des performances entre les finales et le tour préliminaire est supérieure cela signifie que le sportif a été faussement « catégorisé ». Si ce pourcentage d'amélioration est dépassé, le sportif est disqualifié (Maximum Effort Rule).

Le sportif et son coach sont responsables de l'annonce de performances réalistes et actualisées tant lors de l'inscription que du tour préliminaire.

L'équipement, ainsi que l'utilisation de matériel auxiliaire ou de personne d'accompagnement pour les sportifs avec handicap sensoriel doit être la même soit lors du tour de divisioning, soit en finale, de manière que toute la compétition puisse être effectuée dans les mêmes conditions (voir Article 1, SOI).

8.4 Responsabilité du coach

Si, selon l'évaluation de son coach, un sportif est affecté à une catégorie inférieure à son niveau, il lui incombe de communiquer cette erreur de catégorisation au jury. Il doit le faire au moyen du «Improved Performance Form» disponible au bureau de la compétition.

En l'absence d'un tel formulaire, le coach a l'obligation de communiquer immédiatement l'erreur de catégorisation au Sport Official (le responsable de la compétition) lors de l'annonce de la répartition.

9 Unified Sport

Special Olympics propose le concept de l'«Unified Sport» dans de nombreux sports. Ce concept prévoit que des sportifs sans handicap et des sportifs en situation de handicap mental forment une équipe. Idéalement, les sportifs avec et sans handicap présentent des capacités équivalentes et ont le même âge.

Dans l'équitation, il n'y a pas de discipline proposée sous la forme de Unified Sport.

10 Règlement et application

La rédaction de ce règlement incombe au Technical Coordinator de l'équitation[5], en accord avec le Sport Director de Special Olympics Switzerland.

L'application de ce règlement lors d'une compétition relève de la responsabilité du Sport Official (responsable technique).

En cas de différences entre les règlements dans les différentes langues, c'est la version en Allemand qui fait fois.

Si nécessaire, SOSWI adapte les règlements en fonction d'un changement de situation et réagit aux éventuels développements. Il est possible de soumettre des suggestions de modifications de ce règlement en envoyant un e-mail à l'adresse suivante: sport@specialolympics.ch

[5] Le Technical Coordinator est le responsable d'un sport: http://specialolympics.ch/fr/funktionen/.

11 Annexe

Profil du cavalier / Inscription

Le profil du cavalier doit être rempli par le coach ou l'entraîneur et renvoyé à l'adresse suivante d'ici au [Date].

services@specialolympics.ch ou par courrier postal à Special Olympics Switzerland, Talgut-Zentrum 17, 3063 Ittigen

****

Cavalière/cavalier:

Nom: _____ Prénom: _____

Equipement anglais ☐ western ☐

Age _____ Taille _____ Poids: _____ Homme ☐ Femme ☐

Je dois louer un cheval: Oui ☐ Non ☐

Limitation de poids du cavalier pour les chevaux loués, 75 max. 80 kg.

Veuillez spécifier les épreuves (trois épreuves au total)

	CS	CI	BS/BSP	BI/BIP	A/AP
Working Trail	☐	☐	☐	☐	☐
Showmanship at Halter		☐		☐	☐
Dressage		☐		☐	☐
Prix Caprilli					☐
Team Relays	☐	☐	☐	☐	☐

Epreuves de dressage: cat. A, test 2 / cat. B, test 2 / cat. C, test 1

ATTENTION NOUVEAU REGLEMENT!! (Lien)

****

Informations concernant l'entraîneur

Nom	_____	Prénom	_____
Rue	_____	NPA/localité	_____
Téléphone privé	_____	Téléphone portable	_____
email	_____		

A suivi le cours de base de Special Olympics Oui ☐ Non ☐

A suivi le cours de sport « Equitation » de Special Olympics Oui ☐ Non ☐

****

Autres handicaps du sportif hormis le handicap mental/trouble d'apprentissage
(handicap visuel ou auditif, p. ex.)

_____

_____

_____

_____

_____

Informations en cas de handicap moteur

Fauteuil roulant	doit être poussé ☐	électrique ☐	autonome ☐
A besoin d'aide ou d'un accompagnant		Oui ☐	Non ☐
Se déplace de façon autonome avec	un déambulateur ☐	une canne ☐	des béquilles ☐
Autonome	Oui ☐		

Equipement

Selle anglaise ☐ western ☐ autres

Aides d'assise ☐ Poignées ☐ Rênes spéciales ☐ Cravache de saut ☐

Cravache de dressage ☐ Eperons ☐ Etriers spéciaux ☐ Etriers de sécurité avec «tapaderos» ☐ (fermés à l'avant)

Autres aides (veuillez décrire):

L'équipement spécial (selle, rênes, etc.) doit être amené par le cavalier. L'équipement doit être approuvé par l'organisateur et/ou le juge. Etriers de sécurité obligatoires!

Guide et accompagnants (selon le groupe)

Le cavalier a besoin d'un guide pour toute l'épreuve: Oui ☐

Le cavalier n'a besoin d'un guide que pour le trot: Oui ☐

Le cavalier a besoin d'un accompagnant: Oui ☐

Le cavalier a besoin de deux accompagnants: Oui ☐

Expérience équestre et formation du sportif

Monte/s'entraîne: tous les jours ☐ toutes les semaines ☐ tous les mois ☐

Brevet: Oui ☐ Non ☐ Cavalier depuis: _____

Décrivez les participations éventuelles à des manifestations de sport équestre :

_____

_____

Profil du cheval

Le cavalier peut-il changer aisément de cheval ? Non ☐ Oui ☐

Largeur du cheval: étroit ☐ normal ☐ large ☐ peut tout monter ☐

Taille de cheval requise env. _____ cm

Allures que maîtrise le cavalier

Pas	☐ doux	☐ Pas de prescriptions de mouvement
Trot assis	☐ très doux	☐ Pas de prescriptions de mouvement
Trot/trot rassemblé	☐ très doux	☐ Pas de prescriptions de mouvement
Petit trot: très doux	☐ très doux	☐ Pas de prescriptions de mouvement
Galop: très doux	☐ très doux	☐ Pas de prescriptions de mouvement
Tenue des rênes: rêne d'encolure	☐ rêne d'encolure	☐ Action directe des rênes
Contact des rênes: léger	☐ léger	☐ fort

Bilan médical

	Oui	Non
Diagnostic négatif concernant l'instabilité de la première vertèbre cervicale (atlas) (syndrome de Down) :	☐	☐
L'organisateur ou l'entraîneur est-il en possession d'un rapport médical?	☐	☐

Veuillez décrire les mesures de santé éventuellement nécessaires _____

_____

_____

Le cavalier a-t-il

Des raideurs articulaires, lesquelles?

Des limitations articulaires?

Des crises, lesquelles?

De l'asthme?

Le cavalier a-t-il besoin de médicaments? Oui ☐ Non ☐

Si oui, lesquels?

Attention: si le cavalier prend des médicaments, veuillez le préciser dans le formulaire médical!

Veuillez envoyer ce profil avec l'inscription (un pour chaque cavalier).

Les cavaliers qui ne peuvent pas monter au trot ou au petit trot doivent envoyer un rapport de leur médecin avec leur inscription s'ils désirent participer aux épreuves des groupes «A» ou «B».

Je confirme avoir lu et compris les règles des Special Olympics et m'être inscrit dans les groupes appropriés. Je déclare par ailleurs que les informations fournies dans ce formulaire sont conformes à la réalité.

Il incombe à la participante ou au participant de souscrire une assurance accidents et responsabilité civile.

Cavalière/cavalier: Date:

Entraîneurs/coach: Date:

Personne assurant l'encadrement: Date:

(parents, éducateur social ou autre)

FICHE MÉDICALE

NOM: _____ PRÉNOM: _____

DATE DE NAISSANCE : _____

Existe-t-il des problèmes de santé?

DÉSIGNATION	Oui	Non
Diabète	☐	☐
Asthme	☐	☐
Hémophilie	☐	☐
Troubles du comportement	☐	☐
Epilepsie	☐	☐
Maladie/insuffisance cardiaque	☐	☐
Incontinence	☐	☐
Allergies	☐	☐
- Pénicilline	☐	☐
- Piqûres de guêpe	☐	☐
- Autres, lesquelles?	☐	☐
Régime alimentaire	☐	☐
- Diabète	☐	☐
- Végétarien	☐	☐
- Autres, lesquels?	☐	☐

Médicaments: usage régulier?	Oui ☐	Non ☐

Nom du médicament	Matin		Midi		Soir		Nuit	
	Heure	Quantité	Heure	Quantité	Heure	Quantité	Heure	Quantité

Ce tableau ne sert qu'en cas d'urgence. La personne assurant l'encadrement est fondamentalement responsable de la prise correcte des médicaments.

Veuillez nous indiquer les médicaments à prévoir en réserve (p. ex. en cas de crise épileptique ou allergique): NOM _____ DOSE _____ PARTICULARITÉS _____

Pour les sportifs souffrant de TRISOMIE 21: avez-vous effectué des radios fonctionnelles des vertèbres cervicales? ☐ OUI ☐ NON Ces radios sont absolument indispensables pour des disciplines sportives telles que: l'équitation, le ski alpin, le saut en hauteur, le football et les plongeons dans l'eau!

Il incombe à la participante ou au participant de souscrire une assurance accidents et responsabilité civile.